

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Appelée à devenir l'hebdomadaire régional le plus important de la Province de Québec

VOL. 1, No 31

VALLEYFIELD, QUE., VENDREDI, LE 18 DEC., 1936

Imprimée à Huntingdon, Qué.

Prix 5c

Tous les catholiques doivent participer à la lutte anticommuniste

"L'histoire du monde se résume aujourd'hui en un duel entre le christianisme et le communisme."

Conférence du Père L. Gauthier

La foule qui remplissait, lundi dernier, la salle du sous-sol de la cathédrale, applaudit vivement et à plusieurs reprises l'éminent conférencier, le R. P. Louis Gauthier, c.s.v., qui parla de la nécessité pour les catholiques de lutter contre le communisme.

On remarquait au premier rang Mgr J.-D. Nepveu, M. le chanoine Mousseau, M. le chanoine Aubin, MM. les curés Hébert et St-Aubin.

Avant et après la conférence le Dr Irénée Frappier, accompagné de Mme Frappier, exécuta les trois mouvements du Concerto pour violon de Ribaldi et "Fantaisie" pour violon sur des airs hongrois. Le Dr Aimé Leduc fit de brefs commentaires sur ces œuvres musicales.

Le Dr Leduc dit alors quelques mots sur la mission de la Société St-Jean-Baptiste: "La Société St-Jean Baptiste, dit-il, désireuse d'accomplir sa mission, tente de faire des œuvres sociales. On n'en est plus au temps où l'on croyait que la Société avait pour devoir de fêter le 24 juin. Car s'il est vrai qu'il appartient à la Société Saint-Jean-Baptiste de célébrer notre fête nationale, là ne doit pas se borner ses activités. Son but est la défense du catholicisme et de la acuse canadienne-française dans tous les domaines. Voilà pourquoi une croix s'élève — la croix de Jacques Cartier — sous les auspices de la Société; pourquoi des pèlerinages historiques nous groupent aux points stratégiques de notre histoire afin de nous faire aimer nos ancêtres et de faire en sorte que nous suivions leurs traces; voilà pourquoi un comité s'occupe de la question de l'achat chez nous. C'est pourquoi nous sommes ici ce soir, inquiets, effrayés de ce que nous entendons dire, de ce qui se passe dans le monde, du travail communiste.

Nous ne voulons pas que Québec subisse le sort des pays d'Europe." M. l'abbé John Downs présenta ensuite le conférencier en rappelant d'une manière très spirituelle des souvenirs du temps où le Père Gauthier était préfet de discipline au collège où lui-même était élève. "Ce n'est pas tout, ajoute-t-il, de faire le sacrifice d'une belle soirée pour entendre le conférencier. Il faudra faire passer dans notre vie les principes qu'il vous inculquera ce soir."

Le R. P. Gauthier

Vous comprenez, dit au début de sa conférence, le R. P. Gauthier, que ce n'est pas sans émotion que je me présente après mon ancien élève. On m'a dit, poursuit le conférencier, que le Dr Caza devait parler après moi: il est mon confrère. Monseigneur Nepveu a déjà parlé de communisme ainsi que M. le chanoine Mousseau. Tous deux sont ici: situation est difficile!

Les multiples complicités des nations capitalistes avec le gouvernement des Républiques soviétiques et les progrès du communisme dans tous les pays qui tolèrent sa propagande deviennent une menace redoutable pour l'avenir.

Les événements de chaque jour le prouvent à traits de feu.

Hier, c'était le Mexique, aujourd'hui c'est la péninsule ibérique, demain ce sera la France.

Quand viendra notre tour?

Est-il permis aux catholiques de rester indifférents devant une telle menace?

Et faudrait-il accepter que la cause de Dieu soit lâchement trahie par ses amis, tandis qu'elle est furieusement attaquée par ses ennemis?

(suite à la page 4)

Beau succès du conventum des anciennes du couvent

Les Amicalistes du Couvent de Valleyfield ont répondu très nombreuses à l'invitation qui leur avait été faite de se réunir en conventum, dimanche, le 13 décembre, de deux heures à six heures. La Très Honorée Mère Marguerite de Cortone, supérieure générale de la Congrégation des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, et elle-même ancienne élève du Pensionnat, présidait cette réunion convoquée en son honneur.

A trois heures et demie, M. le chanoine J.-E. Aubin, aumônier du Couvent, adressa quelques mots de bienvenue, à la chapelle, et donna la bénédiction du Très Saint-Sacrement. Le chant fut exécuté avec succès par les élèves actuelles du Pensionnat. Un goûter réunit ensuite la nombreuse assistance dans le vaste réfectoire de la maison. Les gentilles élèves effectuèrent le service avec beaucoup de grâce. Au dessert, Mère Marie des Neiges, supérieure provinciale, remercia les Anciennes d'avoir répondu avec tant d'empressement à l'appel de l'Alma Mater, et expliqua le sens de la réunion de ce jour.

Mme S.-W. Laroche lut ensuite une adresse dont voici la teneur: Très Honorée Mère, M. Marguerite de Cortone, Supérieure Générale, Très Honorée Mère, Si c'est une louable économie que

de savoir prendre note de ses joies journalières, quelle richesse n'offre pas la page qui fixera le souvenir de notre Conventum d'aujourd'hui! Certes, vénérée Mère, plus d'un motif donne au bonheur de cette réunion de famille un relief puissant. Répondre à l'affectueux appel de notre Alma Mater, y retrouver comme autrefois une atmosphère qui reconforte; protester de notre profonde reconnaissance à l'endroit des chères éducatrices qui nous ont appris à porter notre regard plus haut et plus loin que les limites restreintes de l'égoïsme; tout cela suffirait déjà à réjouir le cœur d'anciennes élèves. Mais aujourd'hui, très honorée Mère, notre émotion est marquée au coin d'un sentiment tout spécial: au coin de la plus légitime fierté. Et nous sommes deux fois heureuses de nous réunir puisqu'il nous est donné de présenter à l'une des nôtres, (vous nous permettez cette appellation qui nous honore), l'hommage de notre très haute admiration. Ah! si les vieux murs étaient de la fête! l'éveil d'échos longtemps endormis révélerait sans doute bien des choses pour l'édification de celles qui ne savent pas... Ils s'illumineraient de la gloire nouvelle qui nimbe notre chère Institution! Mais ce que la pierre ne peut plus dire, nos coeurs le chantent bien haut. Ils font aussi des vœux ardents pour (suite à la page 8)

Des élections municipales le treize janvier

Le 13 janvier auront lieu des élections dans toutes les municipalités du district.

Pour la municipalité de la Grande Ile, S. H. le Maire Arthur Boyer et les Conseillers Emile Meloche, Emile Boyer et Ovide Martin ont fini leur terme.

Pour Nouveau Salaberry: S. H. le Maire Hormidas Gervais et les conseillers Ovide Marleau, Philias Daoust et Adolphe Poirier. Il semble que les contribuables de Ste-Cécile, satisfaits de l'administration de S. H. le Maire A. Léger, souhaitent qu'il soit élu par acclamation.

Opposition à l'entretien des chemins

A la Chambre de Commerce et à la Ligue des Propriétaires

D'ICI A ORMSTOWN

La délégation qui s'était rendue à Montréal il y a quinze jours, pour demander au gouvernement l'assurance que l'octroi pour l'entretien des chemins d'hiver serait maintenu chaque année, a rencontré cette semaine le ministre de la Voirie. Celui-ci a promis que l'octroi serait accordé chaque année si la ville entretient la route Ormstown-Valleyfield. La ville désire être fixée sur ce point afin de pouvoir acheter une charrue.

A l'assemblée de vendredi dernier de la Chambre de Commerce M. Jos. Lespérance, président, quitta son siège pour entrer en une vive discussion avec les membres de la Chambre qui sont aussi membres du Conseil municipal au sujet de l'achat projeté par la ville d'une charrue à neige.

Au cours d'une interview, M. Lespérance explique ainsi son attitude: "Je suis opposé à l'ouverture des chemins d'hiver par la ville, considérant que les travaux d'une ville doivent être faits dans ses limites et non au dehors.

"Le gouvernement ouvre les chemins du pont Mercier à Trout River, sur une longueur de 60 milles, sans charge pour les municipalités de Ste-Philomène, Ste-Martine, Howick, Ormstown et Huntingdon. Pourquoi ne ferait-il pas de même entre Ormstown et Valleyfield?"

"Que le gouvernement ne donne que \$1,000 au comité, que la ville lui fournisse le \$400.00 promis, qu'on ramasse \$1000.00 en souscriptions et qu'on n'entretienne que la route Valleyfield-Beauharnois.

"On dit que la charrue sera louée par le gouvernement pendant l'été. La ville ne pourra en retirer que \$25. par jour et il en faudrait \$60. pour payer la charrue."

De son côté, la ligue des propriétaires s'oppose au projet. Voici le texte de la lettre qu'elle a adressée au Conseil:

A l'assemblée de la Ligue des Propriétaires tenue le 14 décembre dernier il a été résolu à l'unanimité que les Membres de la Ligue diffèrent d'opinion avec les Membres du conseil de Ville au sujet de l'entreprise pour l'ouverture des chemins d'hiver en dehors de la Cité Salaberry de Valleyfield. Ainsi que pour l'achat d'une nouvelle machine dont il est rumeur en ce moment.

La ville a actuellement en sa possession une machine suffisante pour l'entretien de nos rues en hiver.

Vos dévoués, Les membres de la Ligue des Propriétaires, Valleyfield.

Contre la participation du Canada à la prochaine guerre

Résolution de la Chambre de Commerce—La loi du logement—Les électriciens—Les chemins d'hiver—Licences de camions

Vendredi dernier la Chambre de Commerce tint une assemblée plutôt orageuse. Une vive discussion s'éleva au sujet du projet de la ville d'acheter une charrue pour l'entretien des routes, et au sujet de l'emprunt par la ville de \$50,000. Un interview de M. Jos. Lespérance que nous publions ailleurs fait écho à cette discussion.

Etaient présents: MM. Jos. Lespérance, Jos. Lafleur, A. Cholette, A. A. Cadieux, A. Larin, B. Viau, Dr S. W. Laroche, R. Miron, R. Hallé, A. Monette, et J. G. Belanger.

Les minutes des deux dernières assemblées sont lues et approuvées.

Au nom de la Société St Jean Baptiste, M. A. A. Cadieux demanda aux directeurs d'adopter une résolution pour protester contre les préparatifs qu'on semble faire en certains milieux pour une prochaine participation du Canada à un conflit européen. Sur proposition de M. Armand Larin, secondée par M. Jos. Lafleur, la résolution suivante est adoptée.

"Considérant qu'il y a lieu de craindre qu'une guerre éclate entre les pays d'Europe;

"Considérant que ces pays et en particulier l'Angleterre augmentent même leurs budgets de défense militaire;

"Considérant que l'Angleterre officiellement ou officieusement prépare la participation du Canada à un conflit européen éventuel;

"Considérant que le Canada, pays d'Amérique, ne veut pas être entraîné dans les guerres européennes;

"Considérant qu'il est opportun de rappeler respectueusement et énergiquement que le Canada est un pays autonome se gouvernant par lui-même;

"Considérant que le Conseil des Ministres vient de sanctionner l'achat de deux contretorpilleurs anglais, sans présenter la mesure au parlement;

"Considérant que lors des dernières élections fédérales le gouvernement n'a pas reçu mandat d'aug-

menter son effectif militaire sur terre, sur eau ou dans les airs;

"Considérant que la participation du Canada à la guerre de 1914 a eu des conséquences désastreuses pour notre pays, tant au point de vue social qu'au point de vue économique;

"Qu'il soit résolu que la Chambre de Commerce de Salaberry de Valleyfield s'oppose à la participation de Canada à un conflit européen qui pourrait éclater bientôt, désapprouve l'achat de deux contretorpilleurs par le Conseil des Ministres; s'oppose à ce que le gouvernement actuel augmente le budget de défense militaire, et demande qu'au contraire il le diminue.

"Que copie de la présente résolution soit envoyée au premier ministre du Canada, aux ministres de notre gouvernement fédéral, au dé-

(suite à la page 7)



M. GERARD BELANGER, L.S.E., qui a été réélu directeur du Crédit Anglo-français au cours de l'assemblée annuelle de cette compagnie.

La ville viendra en aide aux petits propriétaires

A sa séance de mercredi, le Conseil a de nouveau étudié les moyens à prendre pour venir en aide aux petits propriétaires indigents. Après une assez longue discussion on en vint à adopter une résolution par laquelle on écrira à Québec pour demander que les petits propriétaires indigents puissent bénéficier des secours au même titre que les locataires. En attendant, la ville leur fournira du travail comme aux autres.

Le Dr Laroche expliqua que le principe de la demande est admis à Québec et que la loi sera vraisemblablement modifiée. S. H. le Maire suggéra qu'on mette les propriétaires sur la liste des chômeurs. M. Cholette dit que les inspecteurs, après enquête, enlèvent ces noms de la liste.

Quant aux travaux que la ville entreprendra en attendant que la demande soit accordée par le gouvernement, une décision reste à prendre.

M. Leboeuf suggère qu'on construise des égouts. M. Miron voudrait qu'on répare ceux de la rue Jacques Cartier, mais le Dr Laroche dit que cela causerait préjudice aux propriétaires de la rue Victoria où est situé l'égoût collecteur qui n'est pas assez grand.

De son côté, M. Mallette propose qu'on continue le chemin de la rue du Canal.

S'opposant à la construction d'égouts, M. Cholette dit que 50%

de l'argent passerait à l'achat de matériel, alors qu'on fait ces travaux pour donner de l'argent aux travailleurs.

Les chauffeurs de taxis demandent à la ville de fixer un prix minimum pour le transport des voyageurs en substituant le règlement actuel à celui qu'ils proposent.

M. Touchette s'oppose à cela car, dit-il de pauvres gens qui peuvent payer dix cents pour un taxi, ne peuvent en payer 25. C'est d'ailleurs inutile, car on constate que la charte autorise la ville à fixer un taux maximum, mais non un minimum.

Toutefois, le Conseil se déclare prêt à modifier le règlement si les intéressés ont des suggestions à faire en ce sens, mais il ne peut fixer de tarif minimum.

En réponse à la lettre par laquelle la Ligue des Propriétaires désapprouve l'attitude du Conseil au sujet de l'entretien des chemins d'hiver, on décide d'écrire à la Ligue pour lui dire que le Conseil sera toujours heureux de rencontrer ses membres pour les mettre au courant et entendre leurs objections.

Un règlement sur le pain dont l'article principal abaisse à 20 onces le pain au lait, subit sa première lecture.

M. Mallette explique la raison d'être de ce règlement. En mettant le pain au lait à 20 onces, on pourra le vendre le même prix que le pain bis qui doit peser 24 onces. L'avant-

(suite à la page 7)

LA GAZETTE

de

SALABERRY de VALLEYFIELD

Publiée à Huntingdon
Journal hebdomadaire de rédaction et
d'information entièrement dévoué aux in-
térêts de Valleyfield et du district.

MEDERIC-R. PRIMEAU, Directeur-gérant
LOUIS PELLAND, - Rédacteur en chef
RENE HALLE, - Gérant de la publicité
C. P. 699 24, rue Nicholson, Tél. 60

Vendredi, le 18 décembre, 1936

Prélude à la guerre

ARMEES jusqu'aux dents, l'U.R.S.S. et la France d'un côté, l'Allemagne et l'Italie de l'autre (pour ne mentionner que les grandes puissances) se regardent depuis quelque temps déjà en ennemis déclarés quand au premier groupe s'est joint l'Angleterre et au second le Japon.

Quoique l'U.R.S.S. (et la IIIe Internationale qu'elle masque) ce soit rendue coupable de provocations à l'endroit des Etats fascistes, l'Allemagne apparaît aujourd'hui comme la cause immédiate de la tension qui précède la guerre. Quant à l'Italie ce sont la France et l'Angleterre qui par leur mauvaise politique, l'ont forcée à prendre une attitude belliqueuse. Quant au Japon, il a tout intérêt à une guerre contre la Russie et on peut croire qu'il la souhaite. Reste l'Angleterre.

L'Angleterre veut la paix, comme la France. Elle travaille pour la guerre, sans le vouloir, plus encore que la France. Cette dernière n'est coupable que sur deux points et d'une façon indirecte: le pacte franco-soviétique qui a fourni à Hitler le prétexte attendu pour remilitariser la Rhénanie; l'adhésion aux sanctions économiques contre l'Italie. L'Angleterre à la conscience plus chargée. C'est grâce à sa neutralité coupable, parfois même à son contentement officiel, que l'Allemagne est en mesure de faire la guerre et que l'Italie fait cause commune avec l'Allemagne.

On a craint jusqu'à ces derniers temps que l'Angleterre ne persévère dans l'erreur et refuse d'accorder son appui à la France après avoir coalisé contre elle la Sainte Alliance des dictatures. Il y a quelque temps, l'Angleterre annonçait sa décision de ne pas s'unir à l'Allemagne dans sa croisade anti-communiste. A cela il fallait s'attendre pour plusieurs raisons. Aujourd'hui l'Angleterre quitte sa neutralité et prend position contre le bloc fasciste, agresseur possible de la France. Cela aura comme effet de retarder le conflit car on y regardera deux fois avant d'en venir aux prises avec les deux armées les plus fortes du monde: celle de l'U.R.S.S. et celle de la France, auxquelles se joignent les forces militaires toujours croissantes de l'Angleterre.

La guerre n'en est pas moins inévitable: le mal est fait. L'Allemagne est libérée, grâce à l'Angleterre, de toutes ses entraves et s'est installée sur un pied de guerre de telle façon qu'elle ne peut plus reculer.

C'est ce que démontre M. Wladimir d'Ormesson dans un article publié dans le *Spectator* de Londres; ce qui ajoute à son grand intérêt:

"... Elle (l'Allemagne) possède déjà une armée active de 900,000 hommes. Elle possède en outre une armée spécialisée et motorisée, sous le nom de milices hitlériennes, comprenant encore 200,000 hommes... Si l'on se rappelle, enfin, que la jeunesse allemande est également soumise, dans les camps de travail à une discipline militaire, et qu'elle est imbue d'un mystique ultra-nationaliste, on ne peut pas s'empêcher de se demander dans quel but se font tous ces préparatifs, si ce n'est en vue d'une guerre, et pourquoi le docteur Goebbels déclare que l'Allemagne a davantage besoin de canons que de beurre, si ce n'est pour utiliser ces canons.

En second lieu, on ne saurait oublier que le maître actuel de l'Allemagne est précisément l'homme qui a expliqué, dans un livre célèbre devenu la Bible de l'Allemagne contemporaine, qu'à son avis la guerre est le seul moyen pour l'Allemagne d'atteindre les objectifs auxquels elle a droit, et que la grandeur de ces objectifs justifierait l'horreur de ce moyen. On pourrait objecter qu'un auteur sans responsabilité politique n'a rien de commun avec le chef responsable d'un grand pays. C'est possible. Il n'en reste pas moins que depuis qu'il a pris le pouvoir, le

Führer exécute, avec une persévérance logique, le programme échafaudé auparavant par Adolf Hitler. Il suffit, à cet égard, de lire les derniers chapitres de *Mein Kampf*: ils sont plus que significatifs.

...Même s'il n'est pas certain que les chefs hitlériens veuillent la guerre, il est tout à fait certain qu'ils sont résolus à poursuivre une politique impliquant le risque de la guerre; il est également certain qu'ils sont en train de préparer un instrument de guerre dont ils espèrent qu'il sera invincible, comme un croquemitaine dans les négociations (ce qui aboutit toujours à un résultat inévitable)..."

"Le curé de village"

NOUS recevons, trop tard pour pouvoir en parler longuement cette semaine "Le Curé de Village", de Robert Choquette, volume édité chez Granger à Montréal.

Bornons-nous à souligner le réalisme de bon aloi des sketches radiophoniques de M. Choquette et la fine observation qui marque le caractère de ses personnages.

Le volume porte cette dédicace de l'auteur: "Je dédie ce livre, en toute gratitude, à la brasserie Dow, de la National Breweries Limited, sans qui "Le Curé de Village" fut resté à jamais un vague projet d'auteur, un autre château en Espagne.

Voici comment l'auteur, dans l'Avant-Propos juge ses personnages:

"Chaque caractère dans ce roman a ses défauts comme ses qualités. L'auteur aurait pu accorder ses petits défauts à M. le curé; mais il a cru plus... utile de faire de son protagoniste un caractère idéal, "hors concours", le premier à suivre les conseils dont il est prodigue. Quant aux autres, l'auteur a reçu à leur propos, pas souvent, mais parfois, le soupçon d'un amical reproche, l'ombre d'une mauvaise humeur. On a reproché au notaire Bellerose la tournure gallante de son esprit. Comme si la seule pratique du notariat... Compris. On aurait voulu qu'Adèle Bissonnette, personnage d'ailleurs sympathique, fut délivrée de ses petites exclamations, de ses petits gestes à dentelle pour la seule raison qu'elle représente, a-t-on voulu croire, l'institutrice de campagne. Comme si d'innocents ridicules de surface entamaient le métal d'un caractère. Comme si chacun de ces personnages n'était pas un individu, dont les défauts comme les qualités n'appartiennent qu'à lui. Ces paroissiens du Curé de Village n'ont aucun désir de passer pour des symboles, c'est-à-dire des clichés, des abstractions dotées de toutes les vertus qu'un homme reçoit d'habitude une fois couché entre quatre cierges. Ils aiment trop la vie pour cela.

Nationalisation de l'électricité

LE DR HAMEL vient d'aborder de nouveau au cours d'un banquet la question de l'électricité. Le député de Québec-Centre reprend la thèse de la nationalisation et y ajoute quelques arguments nouveaux auxquels il convient de s'arrêter.

On sait que la Québec Power vient d'accorder à ses consommateurs, sous la pression du gouvernement provincial, une réduction des taux. Le Dr Hamel s'en réjouit, mais sa joie n'est pas sans mélange. Si nous l'en croyons, le trust de l'électricité, devant un gouvernement ferme, solidement appuyé par l'opinion publique, fera des concessions, mais jamais il ne donnera au peuple des taux parfaitement équitables sans que l'on recourt à la nationalisation et à la municipalisation.

A l'appui de cet avancé, le Dr Hamel rappelle qu'en 1930 la Québec Power refusait d'abaisser ses taux qui étaient, disait le gérant général de la compagnie, justes et raisonnables". Le fait que la compagnie accepte aujourd'hui de réduire les taux dans la même proportion qu'on le lui demandait en vain il y a six ans, démontre sa mauvaise foi.

Mais entre ces taux réduits et ceux que permettrait la nationalisation, il y a une large marge. Le Dr Hamel le démontre en citant des chiffres:

Une consommation mensuelle de 8,000 kwh. avec une demande maximum de 50 c.v. coûtait à Québec annuellement:

En 1930	\$1,789.56
Coûte: en 1936	1,645.56
Coûtera: en 1937	1,638.36
Au tarif des ingénieurs	
(1934) elle coûterait ...	1,559.64

L'industriel dans ces conditions, épargnera à peine plus que 50c. par mois.

A Ottawa, la même consommation coûterait \$1,032.72, c'est-à-dire qu'à Ottawa l'industriel sauve \$50.00 par mois de plus que l'industriel de Québec.

L'orateur passe ensuite au tarif résidentiel: 500 kwh. devrait être en moyenne la consommation d'une maison moderne, où l'on ne se sert plus de gaz pour la cuisson. Or, une consommation mensuelle de 500 kwh. pendant une année coûtait à Québec, avant notre lutte contre les taux abusifs: \$144.40; avec les taux actuels, elle coûte aujourd'hui: \$104.68; avec les taux de 1937, elle coûtera \$88.40.

A Ottawa, la même consommation ne coûte que \$47.16.

On conviendra avec le Dr Hamel qu'il n'y a pas de raison pour que toute la province de Québec ne bénéficie pas d'un tarif d'électricité aussi bas que celui qui est en vigueur à Ottawa.

Les avantages de la nationalisation sont multiples. Outre une importante réduction des taux pour tout le monde, cette mesure provoquerait, comme le note d'ailleurs le Dr Hamel une hausse importante des salaires rendue possible par la baisse du coût d'exploitation des entreprises. D'autre part, l'étatisation favoriserait l'électrification rurale à un bas tarif, que réclame en toute justice le cultivateur.

Le seul qui souffrirait de la nationalisation serait le trust lui-même. On ne saurait considérer le préjudice qu'il subirait car, par ses abus, il s'est rendu digne de tous les maux. Quant à la Beauharnois Power qui nous intéresse spécialement, cette compagnie a négligé de remplir les conditions posées à son établissement et n'a par conséquent aucun droit à quelque ménagement. "La Beauharnois, dit le Dr Hamel, a obtenu des privilèges avec la promesse que le trust électrique serait concurrencé. Cette promesse n'a pas été respectée, et, aujourd'hui, la Beauharnois fortifie le trust, quand nous avions la promesse qu'elle devait l'affaiblir."

Certains s'opposent à la nationalisation parce qu'ils y voient une mesure socialiste. En vérité, la nationalisation est teintée de socialisme, mais cela ne doit pas constituer un obstacle car nous en sommes à une époque où nous n'avons pas de temps à perdre à argumenter sur les mots et sur les théories. Le libéralisme n'a pas su se montrer digne de la confiance qu'on lui avait accordée. Tant pis, si, aujourd'hui pour réparer ses fautes il nous faut verser plus que nous ne le voudrions de l'autre côté.

Que fera le gouvernement? On ne le sait trop encore quoique certains faits nous portent à croire qu'il en viendra à partager les vues des ennemis du trust. Une telle décision serait d'ailleurs conforme aux promesses faites durant les élections, promesses qui n'ont été désavouées par le premier ministre qu'après la victoire et qui ont eu sans aucun doute quelque influence sur le vote.

M. Delpha Sauvé, M.P.P., nous annonçait la semaine dernière qu'il se rendrait prochainement en Ontario, probablement en compagnie de Me Auguste Boyer, député de Châteauguay, pour y faire une enquête sur le fonctionnement de l'Hydro-provinciale. Qu'il nous soit permis d'y voir un premier pas vers la réalisation d'un projet intimement lié à l'assainissement de notre vie économique, assainissement qui, s'impose si nous voulons éviter la révolution sociale.

Le colonel Drew se défend

NOUS recevons de Toronto un communiqué anonyme qui sort sans doute des quartiers généraux de l'organisation conservatrice ontarienne. C'est le texte d'une déclaration dans laquelle le colonel Drew prétend n'avoir jamais parlé des Canadiens français comme "race de conquies". Le colonel affirme la haute estime et l'admiration qu'il porte aux Canadiens de descendance française et ajoute que M. Hepburn est un diffamateur dont les propos ne reposent sur aucun fondement, etc.

Comme nous n'étions pas à Plainfield quand le colonel Drew y discourt, nous ne pouvons dire qui a raison, de lui ou de M. Hepburn qui y vont tous deux d'affirmations contraires tout aussi catégoriques les unes que les autres.

Il est deux paragraphes de la déclaration du colonel Drew qui nous intéressent cependant:

"Personne n'a plus que moi insisté sur le fait que le bonheur du Canada demande la coopération et l'entente cordiales entre les Canadiens de descendance française et ceux de descendance anglaise. J'ai combattu épaulé à épaulé avec les Canadiens français et les Français de France. J'étais dans la ligne du nord de la France et entendais le grondement de la bataille de Verdun. Les Français ont prouvé pour toujours qu'ils ne seront jamais un race de conquies.

"Le Globe a, en différentes circonstances,

dans des éditoriaux, accusé M. Hepburn de faire du Parlement un théâtre burlesque, de soulever les préjugés de religion en appliquant, à l'aide d'une législation muselée, des mesures qui affectent les écoles séparées, de favoriser le chaos et la destruction de nos institutions démocratiques par son mépris des Cours. Sur les seules accusations du *Globe*, il devrait être destitué en disgrâce de toute charge publique. Mais maintenant, il se révèle on ne peut plus méprisable en tentant d'obscurcir la situation actuelle et de tromper le public à l'aide d'une conspiration soigneusement ourdie aux fins de créer des préjugés de race sur la base de paroles qui n'ont jamais été prononcées. C'est un vieux jeu de M. Hepburn. Mais cette fois, il a dévoilé sa propre fraude. Mercredi prochain, il lira son propre "Mane, thecel, pharès".

La contradiction est flagrante entre ces deux paragraphes. Dans l'un l'organisateur ontarien affirme la nécessité de la bonne entente, dans l'autre il juge que l'hon. M. Hepburn devrait être destitué de toute fonction publique pour les mesures qu'il a prises concernant les écoles séparées. Or on sait quelles sont ces mesures qui constituent, comme on l'a dit, un acte de justice: Le premier ministre d'Ontario a fait adopter une loi qui édicte que les taxes scolaires des grandes compagnies seront versées aux écoles catholiques en proportion du nombre d'actionnaires que les catholiques comptent dans ces compagnies.

Voilà l'acte répréhensible qui mérite à M. Hepburn la destitution. On admettra que ce jugement cadre mal avec les déclarations qui le précèdent.

Tout ceci peut s'expliquer par le fait que le colonel Drew se serait rendu compte que le fanatisme a vécu et qu'il est de bonne politique aujourd'hui de faire montre de bons sentiments à l'égard des Canadiens français. Ce qui n'empêche pas certains survivants d'une secte vétériste de s'opposer sous le couvert de bonnes paroles aux mesures susceptibles de favoriser l'entente cordiale en accordant justice à chacun.

Le sommeil est un art

C'EST du moins l'opinion d'un professeur de psychologie américain dont le journal *Today*, de New-York, rapporte les expériences:

Le Dr Donald Anderson Laird, professeur de psychologie à l'Université de Colgate, considère un peu les hommes comme des cobayes et se livre sur une nombreuse équipe de volontaires, à des expériences fort curieuses. Une de ses dernières découvertes, par exemple, est que la position horizontale est beaucoup plus propice à l'effort cérébral que la verticale; autrement dit ce n'est ni debout, ni assis, mais bien couché, que l'intellectuel travaille le mieux. La position debout détermine en effet un reflux de sang du cerveau d'où sa capacité amoindrit. Le professeur Laird affirme que l'homme aurait atteint une puissance spirituelle très supérieure à celle dont il s'enorgueillit aujourd'hui si l'évolution des espèces ne l'avait pas condamné à la position verticale.

Selon une autre découverte du savant américain, tels jours seraient plus favorables que tels autres à l'activité intellectuelle. C'est le mercredi que l'esprit atteint généralement le maximum de sa capacité, alors que le samedi marque le minimum. Le meilleur moment de la journée, toujours du point de vue du rendement intellectuel, est 8 heures du matin; le pire: 4 heures de l'après-midi. Le lundi est le jour de la compréhension des problèmes abstraits, le mardi celui des problèmes mathématiques; le mercredi favorise toute sorte de travail intellectuel, alors que le jeudi, le vendredi et le samedi ne favorisent aucune faculté cérébrale.

Le professeur Laird utilise pour ses expériences un appareil de son invention qu'il appelle *somnokinitographe*. Malgré ce nom rébarbatif, il s'agit d'un instrument très simple, servant à enregistrer les mouvements exécutés par les personnes endormies. Il consiste en une mince plaque de cuivre posée sur le sommier et reliée au moyen d'une baguette métallique à un enregistreur automatique muni d'un chronomètre. Chaque vibration de cette plaque produit indirectement un signe sur une feuille de papier. Ainsi le psychologue de Colgate est informé non seulement de la violence des mouvements d'un dormeur, mais encore de l'heure où son sommeil est le plus agité.

Projet d'organisation de centres pour les jeunes

M. l'abbé Henri Cloutier nous informe qu'on se propose d'établir en pays de colonisation des "Centres de jeunesse active".

1—Définition du projet

Ces centres sont des groupements de jeunes gens, susceptibles de devenir des colons, ou même seulement résolus à s'entraîner à toutes les tâches de la vie par le travail; établis sur des lots de colonisation, organisés selon les méthodes de la plus stricte coopération et travaillant ensemble en vue de s'établir eux-mêmes ou de préparer des établissements pour ceux qui les remplaceront.

2—Explication

Parmi tant de remèdes proposés pour revivifier notre jeunesse et dont plusieurs sont en train d'être injectés à cette grande malade le virus du verbalisme plutôt que de lui refaire des muscles, nous suggérons une thérapeutique très simple: le travail. Pour que notre jeunesse soit à la hauteur des tâches qui l'attendent en ce pays il faut qu'elle réapprenne le vrai sens et la portée de cette sentence: gagner son pain à la sueur de son front. Et cela ne se comprend bien que par la pratique du travail de la terre. Et pour comprendre par quelles longues opérations la terre finit par donner le pain et livrer ses richesses, comment un pays se conquiert et se forme une nation, il n'y a pas de leçon qui vaille le travail de la colonisation.

La colonisation nous apparaît comme une sorte d'école d'entraînement au travail par laquelle devraient passer non seulement ceux qui se destinent à l'agriculture, mais nos jeunes gens qui veulent être préparés, physiquement et moralement, à mener une vie laborieuse, indépendante et utile.

Nous ne considérons pas la colonisation comme un entraînement sportif, mais comme un noviciat, un apprentissage de la vie, ou même un service national comme l'armée.

Nous ne laissons pas de côté le point de vue établissement, nous croyons même que ces "centres de jeunesse" seront des pépinières de colons sérieux, intelligents et permanents.

D'abord il est inutile de dire à des milliers de jeunes qui n'y connaissent rien: "Venez vous établir en Abitibi ou ailleurs sur des terres". Ils ne sont pas préparés à cela. Par ailleurs, il est certain que moyennant un entraînement approprié et une acclimatation le plus souvent assurée et définitive un grand nombre de ces jeunes gens qui actuellement n'y connaissent rien, prendraient goût à la terre et finiraient par s'y établir. Puis, dans le cas prévu et certain de ceux qui ne feront que faire un stage, leur travail sera utile à ceux qui viendront à leur suite pour demeurer.

Mais enfin, l'essentiel du projet est de former nos jeunes gens au travail par la colonisation. Aux divers points de vue moral, social et national, il n'y a pas de meilleure méthode, ni de plus pratique.

3—Méthode

Il n'y en a qu'une: la méthode coopérative. Tous les jeunes colons travaillent non seulement ensemble, mais en coopération. D'abord, la coopération du travail, avec comme mise de capital, les heures de travail, comme production, les améliorations réalisées; comme rendement, la valeur en argent des travaux faits par le groupe pour les chemins, l'égoûttement, la construction, le défrichement, etc. Cette coopérative sera temporaire et remplacée par diverses coopératives de production forestière ou agricole.

4—Personnel et administration

A) Le personnel comprend un

prêtre et un instructeur. Le prêtre est chargé de la partie religieuse et morale, enseignement et culte et il voit à l'application des méthodes de l'école dont il doit instruire les jeunes gens. L'instructeur organise et surveille les travaux.

B) Comme les jeunes doivent vivre de leur travail ils se choisiront un comptable ou procureur qui verra aux dépenses de la nourriture, de l'éclairage, du chauffage.

5—Réalisation

Cette institution n'a rien qui ressemble à un collège. Il est entendu qu'il s'agit d'une institution temporaire et qu'après deux ans au plus le "centre de jeunesse active" devient le centre d'une paroisse pure et simple. Pour se continuer, l'oeuvre doit changer de place et suivre partout les territoires de colonisation.

La réalisation de ce projet comporte:

1—Le choix du terrain nécessaire, c'est-à-dire une réserve d'une quarantaine de bons lots sur un rang double, au centre d'une future paroisse dont tous les autres lots seront donnés à des familles qu'y attirera la présence des jeunes gens. Il faut donc prévoir la construction d'une route de pénétration et d'un rang central. Cependant, pour ne pas retarder l'exécution du projet un "centre" pourrait être établi sur un rang libre d'une paroisse déjà commencée, par exemple le 9 et 10 de Lamorandière et de Rochebaucourt en Abitibi.

2—La construction de bâtisses appropriées; quatre ou cinq: un dortoir pouvant abriter une quarantaine d'hommes, un réfectoire, avec cuisine, salle de réunion, de jeux et d'études; une chapelle, avec logement pour le prêtre; un hangar et une écurie. La construction et le mobilier indispensables seront des plus simples. Nous suggérons des bâtiments séparés, pour diminuer les risques et les dangers d'un incendie et parce qu'ils sont destinés à devenir respectivement église paroissiale, presbytère, école et magasin.

3—Un outillage convenable pour les premiers travaux de défrichement, la construction des chemins, des ponts, le creusement des fossés et des puits, la construction des maisons.

4—Bétail. Il faudra pourvoir dès le commencement l'écurie du bétail nécessaire à la subsistance des jeunes colons: vaches, cochons, poules, boeufs, moutons, chevaux.

5—Subsides: Il reste à demander au gouvernement les subsides nécessaires pour la construction des bâtiments, l'achat des outils et instruments et des animaux, pour le paiement des salaires du prêtre et de l'instructeur et le paiement sous forme de prime des travaux exécutés par les jeunes colons.

6—Avantages. Nous pourrions en dire long là-dessus. Qu'il nous suffise de noter: 1. que la création de ces centres mettrait au travail un grand nombre de jeunes gens; 2. contribuerait au développement du pays; 3. donnerait un grand élan à la colonisation.

UNE NOUVELLE TRES CURIEUSE

George Benson Swayne, grand maître des orangistes de l'Amérique du Nord, dit sans rire que son ordre ne cherche jamais à créer de la dissension (sic) mais droits égaux pour tout le monde. Il ajoute que si les catholiques ont tant de concessions, c'est qu'ils savent faire connaître leurs vues aux gouvernements... tandis que les orangistes sont trop modestes (sic!)

Comité en vue d'une campagne anticommuniste

Assemblée de la Société St-Jean Baptiste de Bellerive

La Société St-Jean Baptiste de Bellerive tenait une assemblée au début de la semaine à laquelle assistaient MM. Desjean, L. Poirier, D. Lefebvre, Yvan Emond et le secrétaire, M. Borduas.

Il fut résolu que la Société aiderait à l'organisation de la guignolée qui aura lieu vers le 28 janvier.

On prit aussi deux décisions qui seront ratifiées lors de la prochaine assemblée. La première consiste à organiser un comité pour la St-Vincent de Paul et la seconde pour former un comité en vue d'une campagne anticommuniste.

Une raffle de dinde organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Bellerive les 4 et 5 décembre a remporté \$300.00 environ.

On estime à 2000 les personnes qui y assistèrent. M. le curé Aubin avait veillé à cette organisation en collaboration avec un comité nommé à cet effet et composé de MM. Fernand Cardinal, D. Lefebvre, Desjean, Ad. Latour et Ligouri Poirier.

Arbre de Noël pour les orphelines

Cette année, les Chevaliers de Colomb offriront aux orphelines un arbre de Noël. L'arbre sera déposé aux salles des Chevaliers.

Inspection des étalons

Mardi, M. Sauveur Gosselin, agronome du comté inspecte les étalons. Chez le Dr Vincent, 2 étalons; M. Taylor, 6; Elzéar Roy de St-Stanislas, 3; George Harvey de St-Etienne, 1; Dr Brault de Beauharnois, 2; J.-B. Couillard de Beauharnois, 1; Ls. Bergeron de Beauharnois, 1; D. Poirier de St-Timothée, 1.

LE FAMEUX SERPENT DE MER

C'est classique chez les journalistes aux abois de parler d'un serpent d'eau douce près de Sudbury. Ce sont des Canadiens français qui rapportent ces deux merveilles. Il faut ajouter que ce sont des pêcheurs! Les serpents ont le cou comme des tuyaux de poêle et le corps "gros comme un bureau".

Avis aux Correspondants

Durant les deux prochaines semaines La Gazette sera publiée le

Mercredi

Veillez nous adresser votre collaboration pour le lundi.

La Rédaction

Village St. Pierre

Honneur au mérite

5ème année—Maurice Bourcier, Hector Bourcier.

4ème année—Madeleine Schinck, Lucia Parent, Hermance Soucisse.

3ème année—Louis Bourcier; Gérard Soucisse.

2ème année — Roger Bergevin, André Soucisse, Jean Sénécal, Jeanne d'Arc Arcoite, Lucille Bergevin.

1ère année — Gille Soucisse, Hélène Bergevin.

Cours Préparatoire — Thérèse Bergevin, Jean-Paul Bergevin.

Politesse — Maurice Bourcier.

Conduite — Jeannine Perrault.

Français — Rodolphe Schinck.

Instruction religieuse — Roger Bergevin.

Arithmétique — Jérôme Bourcier.

Application — Marcel Robidoux.

Distribution des lettres le samedi

M. Gustave Rousseau, maître de postes à Valleyfield, nous informe qu'à l'avenir il y aura livraison de la maille le samedi après-midi dans la ville.

A l'avenir, il y aura livraison tous les jours, sans exceptions, excepté le dimanche. Il y aura donc livraison à Noël et le 1er janvier.

On nous prie d'avertir ceux qui désirent adresser des colis pour Noël de le faire avant le 21, sans quoi la livraison ne pourra se faire pour le 25.

Va et vient

Dimanche, le 13 décembre, M. et Mme Wilbrod Varin et leur fillette de Ste-Geneviève, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Armand Varin.

M. et Mme Edgar Rose et leurs deux enfants de Trout-River étaient de passage dans notre localité, dimanche.

LEDUC

Le magasin où il faut aller pour de "Belles Etrennes."

Beaux livres pour les grands et les petits. Albums d'images. Livres de contes. Boîtes de peinture. Liseuses Ecrittoires. Belles boîtes de papier à lettres et de cartes de correspondance.

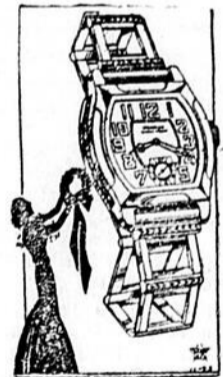
Boîtes de toilette. Chapelets montés en or ou en argent. Livres de prières. Statues, Jeux, Jouets. Garnitures de bureau. Stylos et crayons assortis. Décorations pour Noël et le Jour de l'An. Cartes de souhaits, il faut voir la grande variété et la beauté de ces cartes, le choix en est très facile.

Librairie L.-N. LEDUC, - 10, rue Nicholson

Cadeau - Souvenir par excellence!

25%

d'escompte



VOUS ne pouvez rien donner qui plaira plus que des bijoux... jolis cadeaux dont on se souvient durant des années. Les bijoux transportent un sentiment profond et sincère. Votre choix parmi notre variété de cadeaux fera qu'on se rappellera ce Noël pendant longtemps.

CADEAUX - - - - pour ELLE

Montres-bracelets joliment gravées, variété de dessin, prix populaires. Nouveautés en pierres du Rhin. Charmants colliers en perles. Bagues à diamants. Bagues montées de très belles pierres. Sets de toilettes, etc.

CADEAUX - - - - pour LUI

Jolies boîtes à cigarettes, briquets Ronson, boutons de poignets, épingles à faux-cols, nécessaires de voyage dans étuis en cuir, montres-bracelet, et autres suggestions de tous genres vous attendent.

T. A. Laniel

Horloger - Bijoutier - Optométriste,

Téléphone 243, VALLEYFIELD, 12, rue Nicholson

McEntire & Morrison

le magasin de liqueurs.

Vins et liqueurs importés et faits au pays.

57, ouest rue Main

Près de la cour

MALONE, N. Y.



Tous les Catholiques doivent participer . .

(suite de la première page)
Le communisme n'est pas une fable, c'est la réalité brutale. C'est une marée montante. Et non seulement en Europe, mais aussi au Canada et Canada français.
Notre Cardinal n'a-t-il pas écrit "Le communisme au Canada n'est plus un projet. C'est une réalité, le feu est allumé parmi nous."
Pour nous comme pour les Mexicains, les Espagnols et les Français, le cri d'alarme du Souverain Pontife doit retentir à nos oreilles comme le son du tocsin.
"Il faut, dit-il, que nous aussi nous unissions toutes nos forces en un groupe compact qui oppose un front unique et solide aux phalanges malfaisantes, ennemies de Dieu aussi bien que du genre humain."
Dans cette lutte il s'agit de la décision la plus importante qui puisse être demandée à la liberté humaine:

Pour ou contre Dieu

C'est là de nouveau le choix qui doit décider du sort de toute l'humanité.

Rome ou Moscou

Les Sans-Dieu conscients ont fait leur choix.

Le nombre effarant des Sans-Dieu inconscients, c'est-à-dire, les catholiques indifférents, endormis, scandaleux, exploités, ignorants au point de vue religieux.

Seraient-ils parvenus à cette heure tragique de livrer toutes les armes aux Soviets pour leur permettre de livrer la dernière bataille?

Mais qu'est-il donc ce communisme soviétique pour être une puissance si redoutable et pour que Rome ne cesse de jeter le cri d'alarme?

Au risque de déplaire à quelques-uns de mes auditeurs, nous ne parlerons pas ce soir de l'idéal économique ou technique de communisme car tel n'est pas son vrai visage.

C'est donc du communisme comme mystique religieuse qu'il s'agit de vous parler pour vous expliquer sa terrible emprise sur l'âme populaire.

Le communisme soviétique est un marxisme c'est-à-dire ce composé doctrinal que Marx, juif allemand a mis en formule; doctrine injuste parce qu'elle viole un droit naturel, le droit de propriété; néfaste parce qu'elle les bases de la société, détruit la famille, éteint dans l'âme tout sentiment religieux.

La terminologie peut changer, la doctrine n'en reste pas moins une forme extrême de socialisme adaptée aux temps présents.

Mais qu'est-il donc ce communisme auréolé d'une mystique religieuse?

Par son essence même, par sa fin et par le moyen qu'il prend pour réaliser sa fin, le communisme soviétique est incompatible avec le catholicisme.

Et pourquoi?
C'est qu'il n'admet l'existence, ni de Dieu, ni de l'âme.

Il est irrégulier par le fait même. Son paradis est sur la terre, il n'est pas dans l'au-delà.

Et pour réaliser son paradis sur terre, c'est-à-dire, l'égalité entre les hommes, le communisme prend comme moyen la destruction violente de la religion.

Il appelle cela liquider la religion.

Loin de s'estomper avec le temps cette doctrine fait partie aujourd'hui du programme de la IIIe Internationale en vertu duquel tout communiste est tenu à lutter contre la religion inflexiblement et systématiquement.

Mais comment expliquer cette contradiction: d'une part nous affirmions que le communisme a une mystique religieuse et d'autre part nous déclarons qu'il veut liquider la religion.

Il semble, en effet, à première vue bien extraordinaire d'appeler religieux un système essentiellement athée.

Il n'est pas douteux, en effet, que le communisme nie absolument et radicalement l'existence de Dieu, il n'en saurait être autrement puisque cette négation est la conséquence nécessaire de sa philosophie marxiste.

Et voici comment les choses se passent dans le communisme.

Nous appuyons notre affirmation sur un témoignage de M. Villain, conférencier à la Semaine Sociale de Versailles.

"Aucune puissance spirituelle, au vrai sens du mot, saurait exister, la nature est l'origine de tout et par conséquent l'idée même de Dieu."

Dès lors le communisme annonce avec véhémence que c'est l'homme qui crée Dieu.

Sans aucun doute le communisme est une religion, mais une religion sans Dieu, une religion athée.

Il est une religion parce que l'homme ne peut se passer de divinité.

Et si on lui cache, et si on lui arrache le vrai Dieu, l'homme a vite fait de le remplacer par quelque idole à sa taille.

Et quelle sera cette divinité nouvelle?

Le communiste répond: la divinité nouvelle, devant laquelle les foules doivent se prosterner n'est autre que le prolétariat, ou si vous préférez, la société socialiste.

Aussi, de même que le chrétien, qui se sait créé par Dieu, et pour Dieu, fait de Dieu le centre de sa vie;

De même le communiste convaincu ne vit que pour le prolétariat, c'est-à-dire la société socialiste, c'est-à-dire la masse des travailleurs: aucun de ses actes, aucune de ses pensées, aucun de ses instants ne sera soustrait à la cause sacrée, son communisme va imprégner toute sa vie, guider toutes ses démarches, servir de règle à la moralité de ses actes.

Et pour animer son mysticisme et l'adapter aux masses le communisme avec une habileté consommée présente aux croyants:

Un prophète,
Un dogme,
Une morale.

Le prophète, c'est Lenine, qui joue dans le bolchévisme un rôle analogue au Christ dans la révélation chrétienne.

A Moscou, sur la place rouge, autour du cercueil de verre qui contient ses restes les foules vont sans cesse ranimer leur foi révolutionnaire.

Le prophète vit dans les milieux populaires par ses écrits et ceux de Marx.

Son successeur est Staline, homme à l'ambition redoutable et puissante voilée sous une bonhomie obséquieuse, mais tintée de cette malice orientale et de cette naïveté qui atténue la crudité de la pensée toujours simple et nette, personnage étrange qui ne peut être compris dans le rôle qu'il tient que si l'on se rend compte de la structure même d'une âme caucasienne, de cette prédominance de l'irrationnel qui le caractérise, de cette tendance à un mysticisme passionné, limité cependant par un traditionalisme rigide, de ce fatalisme, source de tant d'actions héroïques ou criminelles et surtout de cet immense orgueil, de cette fierté farouche, de ce souci du point d'honneur poussé à l'extrême qui prête un air de noblesse et de désintéres-

sement au pire brigand montagnard.

Sa statue s'élève de son vivant au côté de celle de Lenine dont il a guetté surnoisement l'héritage.

Le dogme, c'est l'ensemble des doctrines économiques, techniques et religieuses empruntées à Karl Marx, Engels et Lenine.

La morale, elle est bien simple, au moins dans ses principes, puisque le bien suprême universel est la société socialiste, un acte vaudra et ne sera vertueux que dans la mesure où il est utile à l'établissement et au développement de la société communiste.

Tout ce qui sert à la lutte des classes chez les travailleurs révolutionnaires est bien.

La perfection pour le communiste consistera donc dans l'offrande de tout son être à l'idéal et à l'action communiste.

Et voilà comment le communisme pour gagner l'âme populaire fait appel aux réserves d'esprit qui sommeillent au fond de chaque conscience humaine.

Et n'est-ce pas là le secret de sa puissance corruptrice?

Pour réaliser son idéal, le communisme met tout en oeuvre pour développer une mystique religieuse qui donne à la foi et à l'action révolutionnaire un irrésistible élan.

N'est-il pas évident pour eux que tous les moyens sont bons?

Dès lors, la mystique religieuse étant encore l'irrésistible moyen d'engendrer dans les esprits un enthousiasme analogue à celui qui a soulevé les masses aux heures décisives de l'histoire pourquoi ne pas l'exploiter?

Pourquoi, encore une fois, cette étrange contradiction?

(suite à la page 5)

St. Anicet

Va et vient

MM. Urbain et Avila Génier ont passé la fin de semaine chez leurs parents.

M. et Mme John Joly de Sainte-Barbe ont passé la journée du dimanche chez M. Adélar Carrière.

Les chemins ouverts

Les chemins sont de nouveau ouverts aux automobilistes. Ils étaient fermés depuis quelque temps.

Pétition

Deux personnes de cette ville ont fait signer une requête à toutes les personnes qui étaient en faveur de l'entretien de la rue Principale. La pétition sera étudiée par les conseillers et le maire de la paroisse.

Les amateurs du patin

Depuis quelques jours, les jeunes gens et jeunes filles patinent sur le lac. La glace est très belle et les amateurs du patin en profitent pour se délasser. Dimanche, un grand nombre de personnes prenaient leurs ébats sur le lac.

Erratum

Dans notre compte rendu de la semaine dernière, nous faisons allusion à une danse chez Mme Leblanc. Il s'agissait tout simplement d'une réunion intime de parents et d'amis.

Visite paroissiale

Notre curé a terminé sa visite paroissiale dimanche dernier. Il a visité toutes les familles.

Accident

Vendredi dernier, Mlle Florence Dumouchel, institutrice à l'école St-Charles, en retournant chez elle après la classe, glissa sur le chemin et se démit la cheville du pied. Elle est en bonne voie de rétablissement.

Meublez votre maison à

BON MARCHÉ

Meubles usagés, poêles, fournales, tables, chaises, baignoires, et accessoires de maison de tout genre.

A vendre ou à échanger

A.-G. BENOIT

Coin des rues
St-Laurent et Hermine,
Valleyfield Tél. 394



Chronique Ouvrière

PAS DE TRAVAIL POUR LES ETRANGERS

A l'assemblée du 14 décembre de l'Association Catholique Ouvrière, il a été unanimement résolu de demander à l'Honorable Conseil de Salaberry de Valleyfield de bien vouloir empêcher les étrangers qui ne résident pas à Valleyfield depuis six mois de travailler ici, à Valleyfield. En réponse, le Conseil dit qu'il est prêt à collaborer avec les ouvriers de Valleyfield dans ce sens et demande de lui transmettre les noms des membres du comité qui se compose de MM. Pierre Trépanier, président général, Anthime Campana, vice-président, Philorum Lecompte, secrétaire-archiviste, Jules Leduc, Delphis Malhouse et Richard Raymond, examinateurs.

POUR L'AUGMENTATION DES ALLOCATIONS

A la même assemblée, il fut également résolu que demande soit faite à l'Honorable Ministre du Travail de bien vouloir augmenter les allocations de chômage pour la raison qu'avec \$6.50 par semaine, ils ne peuvent vivre, se chauffer et se vêtir.

POUR LA CONSTRUCTION DU BOULEVARD

Une délégation d'ouvriers doit rencontrer aujourd'hui le ministre de la voirie pour lui demander que le boulevard Salaberry soit construit et que les fossés du chemin Larroque soient remplis, afin de procurer du travail aux chômeurs.

LES SALAIRES A LA MONTREAL COTTONS

Le Comité d'usine de la Montreal Cottons a rencontré M. W.-G.-E. Aird, gérant général de la compagnie, au sujet de la déclaration de celui-ci qui dit que l'augmentation des salaires à la Dominion Textile n'affecte pas la Montreal Cottons. M. Aird a expliqué au comité qu'il ne pouvait de sa propre initiative augmenter les salaires; que cela dépendait du bureau des directeurs.

LE SALAIRE MINIMUM DANS LES MAGASINS

Des inspecteurs du gouvernement,

chargés de contrôler l'observance du salaire minimum dans les magasins doivent se rendre bientôt à Valleyfield. Des inspecteurs sont venus la semaine dernière dans deux maisons de commerce locales, non pour l'enquête décrétée par le gouvernement, mais pour répondre à des plaintes. Avant de venir ici, les inspecteurs doivent se rendre à Sherbrooke et à Montréal.

A BELLERIVE

A Bellerive, la mésestente a complètement disparue entre ouvriers et contremaîtres. Les salaires du contrat collectif sont observés et les ouvriers spécialisés reçoivent le salaire établi par le gouvernement.

A LA POINTE

Les travaux se poursuivront encore quinze jours à la Pointe Cockburn. M. Delpha Sauvé, M.P.P., nous dit qu'un nouvel octroi ne pourra être obtenu pour achever ces travaux que par une nouvelle entente entre le fédéral et le provincial.

LES BARBIERS

Les barbiers de Valleyfield ont adressé mardi à Québec le projet de charte qu'ils ont élaboré. Ils s'attendent à ce qu'elle revienne bientôt de Québec, avec l'approbation du Conseil des Ministres.

Chevaux de toutes races

à vendre. Garantis

Roy et Philie,
Valleyfield, St-Stanislas,
Tél. 78. Tél. 934 s. 2-1

SERVANTE DEMANDEE

Femme ou jeune fille sérieuse demandée pour travail à maison privée. S'adresser à 97b, rue Ellice.

TERRE A VENDRE

Cession Sauvé, située à l'entrée de la rue Cossette. S'adresser à Adrien Sauvé, Valleyfield, Tél 782, ou à H. Desaulniers, 5243, rue Chambord, Montréal.



"Je suis votre secrétaire particulier"

Confiez-moi la tâche de voir aux mille petits détails qui paralysent votre action.

Vous désirez tantôt une brève d'information, tantôt un renseignement important? Très bien, je vous les obtiendrai. M. Dupont vous verra-t-il après le déjeuner? Je m'en informe à l'instant auprès de M. Dupont lui-même.

Cette offre intéressera-t-elle M. Durand? Laissez-moi le sonder avant que vous l'abordiez.

Faites-moi travailler aussi fort que vous voudrez; j'en serai content. Mon salaire? . . . Quelques sous par jour seulement!

Votre outillage téléphonique est-il adéquat?

Notre bureau d'affaires vous fournira volontiers tous renseignements désirés.



Rivière-Beaudette

Immaculée Conception

Mardi dernier, le 8 décembre, belle cérémonie à l'église Ste-Claire d'Assise en l'honneur de la fête de l'Immaculée Conception. La chorale des Enfants de Marie était sous la direction de Mlle Yvonne Leroux. Les solistes furent Mlles Irène Biron et Cécile Houle. La quête fut faite par Mlles Denise Trottier et Jeannette Leblanc.

Cinq nouvelles jeunes filles sont entrées cette année dans la Congrégation des Enfants de Marie. Ce sont Mlles Cécile Biron, Gertrude Lalonde, Marie Lalonde, Jeanne Bissonnette et Laurentine Samson. Après la cérémonie, il y eut élections pour un nouveau conseil. Mlle Georgienna Labelle fut réélue présidente; Cécile Houle, vice-présidente; Régina Sauvé, assistante; Denise Trottier, secrétaire; Florence Lalonde, Yvonne Leroux, Aline Labelle, Lucienne Trottier, conseillères.

Mlle Antoinette Trottier de Montréal était dans sa famille dimanche dernier.

Mlle Irène Vaillancourt de Montréal, chez son grand-père, M. Sunday Boivin.

M. Lucien Valliquette de Montréal, chez Mlle A. Trottier, dimanche dernier.

M. Thomas Castonguay a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Castonguay, d'Hudson.

Ecole Labelle de Soulanges

Les examens de l'Ecole Labelle de Soulanges auront lieu mercredi, le 23 décembre. Mlle Germaine Asselin de St-Zotique, en est l'institutrice.

Tous les Catholiques doivent participer ...

(suite de la page 4)
Emprunter une mystique religieuse pour détruire une religion.

Parce que le communisme voit dans la religion un obstacle à l'instauration de la société communiste car la religion apprend la résignation, la soumission à l'autorité, l'amour du prochain.

Et c'est dans ce sens que le fondateur du communisme s'enveloppe d'un certain mysticisme religieux très prenant et pour mieux pénétrer dans l'esprit et dans le cœur de l'homme afin de lui arracher plus facilement l'idée de Dieu.

Et voilà pourquoi nous affirmons que le plus sérieux danger que le communisme suspende encore au-dessus du monde chrétien, ce n'est pas la puissance russe, ni l'habileté diplomatique, ni les partis communistes, ni même la concurrence économique, mais le mouvement des Sans-Dieu mouvement devenu international.

Malheureusement, il est des catholiques, et j'entends ici des catholiques éclairés qui feraient bien de le comprendre, au lieu de se retrancher derrière de futilités raisons d'intérêts personnels, ou derrière le principe de liberté de paroles ou de presse comme si prêcher l'erreur ou la vérité revenait au même.

La légalité est un grand mot qu'il faut comprendre à la lumière des principes chrétiens.

Dans les conditions présentes il est criminel de s'abandonner à une indulgence malsaine pour la Russie actuelle et le communisme.

Les tronçons du serpent s'agitent, écrit Raynold, dans son livre si prenant "L'Europe tragique" et cherchent à se recoller.

Si on a le courage de regarder dans la gueule rouge, on y trouve du venin certes, et de la boue.

On y découvre plus de dents. Un antithèse militant, disait à Mgr d'Herbigny "Sans Rome toutes les variétés du christianisme se résorbent ou capituleraient.

Sans Rome, les religions mourraient. Rome est le bloc de marbre où les dents du dragon s'usent.

Rome ou Moscou, tel est donc le choix que l'humanité doit faire.

La position du catholicisme est catégorique: pas d'accord doctrinal possible dans l'ordre de la vérité, entre le catholicisme d'une part et le communisme d'autre part, socialisme religieux, socialisme chrétien sont des contradictions, personne ne peut être en même temps bon catholique et vrai socialiste.

D'autre part, les grands théoriciens du communisme soviétique sont également catégoriques: Religion et communisme sont incompatibles aussi bien en théorie qu'en pratique.

Rome ou Moscou. L'humanité doit choisir.

Nos sociétés sont à un carrefour où elles ont le choix entre deux grandes routes: l'Eglise ou le communisme sous toutes ses formes et à tous les degrés.

Le communisme ronge la vieille Europe.

Que la vieille Europe se débrouille clament ceux qui aiment la tranquillité.

Mais il est chez nous aussi, c'est une réalité; le feu est allumé.

Allons-nous, messieurs, dormir doucement sans nous préoccuper de l'ennemi commun qui organise sournoisement son plan de campagne en se glissant adroitement partout sous prétextes qu'il a à son crédit quelques réalisations positives.

Il demeure profondément pénible que la flamme du communisme soit quotidiennement ranimée par d'excellentes gens, des hommes d'Eglise qui communient fréquemment et qui travaillent au maintien du désordre économique et préparent la révolution.

Communistes inconscients qui collaborent avec les communistes conscients.

Pourquoi parler de la lutte religieuse menée par le communisme et mettre de côté les réalisations économiques de ce même communisme en Russie par exemple?

Pourquoi parler de cette lutte religieuse?

Mais, Mesdames et Messieurs, parce que c'est là le programme fondamental de la doctrine communiste, c'est-à-dire détruire Dieu afin de poursuivre ensuite des réformes économique-sociales.

En dépit de leurs méthodes scientifiques le point de départ des raisonnements communistes c'est la thèse marxiste qui définit l'homme comme un être exclusivement matériel dont l'essence et la valeur con-

sistent à fabriquer des instruments de production et de satisfaire ses besoins matériels: manger, boire, et vivre de l'union libre.

Or cela est faux. Que l'homme soit animal, rien de plus juste;

Que l'homme moderne tende à devenir bestial, c'est encore une amère vérité.

Cette constatation peut être utile lorsqu'elle sert de réaction contre ceux qui prêchent l'innocence naturelle.

Il ne faut oublier que le péché originel d'après la doctrine de l'Eglise est réellement une chute.

Que cette situation ne répond nullement à celle qui aurait dû être la situation de l'homme qui seule correspond vraiment à l'idée de Dieu sur lui.

Le monde se tient non pas par des brutes mais par des justes qui n'ont pas cessé d'exister de nos jours.

Et ça n'est pas le communisme qui les engendre, ces justes, même avec l'attirail camouflé de ses réalisations économiques ou sociales.

L'être authentique illumine et transfigure, c'est l'être élevé par la grâce et la beauté.

Et c'est là l'idéal que le communisme ne veut pas reconnaître ni poursuivre.

L'a.b.c. du cathéchisme communiste n'est-il pas de rendre l'homme esclave de la matière, lui arracher toute indépendance, lui enlever toute personnalité?

Nous n'oublions pas certains succès remportés au point de vue économique surtout au second plan quinquennal.

Mais nous ne devons pas oublier davantage qu'on doit juger l'arbre à ses fruits.

Or, d'après les journaux de porte de la Russie soviétique, en 1932 et en 1933, 4 millions d'hommes sont morts de faim en Russie. Un nommé Chamberlin, un communiste avéré, affirme que la responsabilité historique de ce fait incombe au gouvernement soviétique.

La famine a été consciencieusement organisée et appliquée comme un instrument de politique intérieure, comme suprême moyen pour briser la résistance des paysans à se plier au nouveau système agricole qui les prive:

De la possession individuelle de la terre et les force à travailler dans des conditions arbitraires imposées par l'Etat.

Et il ne faudrait pas souligner ce mépris de la personne humaine où l'homme devient une machine armée, une brute sociale, une sorte de singe!

Le matérialisme ne construit jamais, il détruit.

(suite à la page 6)

Sainte-Martine

Election

A l'assemblée du Cercle des Fermières, mercredi, le 9 décembre, à laquelle assistaient M. N. April et M. Gérard Lagacé, on procéda à l'élection des membres du conseil. Le résultat fut le suivant: présidente, Mme Ovide Lemieux, remplaçant Mlle Maria Caron; vice-présidente, Mme Donat Doré, remplaçant Mme Hercule Goyette; bibliothécaire, Mme Bruno Giroux, à la place de Mme Ovide Lemieux; secrétaire, Mme Phidime Hébert, en remplacement de Mme Jean Hébert; conseillères: Mme Victor Bergevin, Mlles Maria Caron et Alice Brais, remplaçant Mmes Raoul Giroux et Ovide Lemieux.

Décès

A Sainte-Martine, le 13 décembre est décédée à l'âge de 65 ans, Mme Vve Alexandre Bouchard, née Léocadie Marcil. Les funérailles eurent lieu à Ste-Martine, mercredi, le 15 à 9h. 30, et l'inhumation au même endroit.

Transactions

La boulangerie de M. Roméo Pitre de Ste-Martine a été vendue à M. Joseph Hébert, autrefois de cette paroisse. M. Hébert compte s'installer sous peu à son nouveau poste.

La Croix sera prête pour Noël

M. Arthur Brault nous informe qu'il est à ce moment à travailler à la base de la croix qui sera érigée sur la pointe Cockburn. Il estime que la croix sera terminée pour Noël.

La propriété de feu Mme H. Montpetit de Ste-Martine a été achetée par M. Armand Bédard de cette même paroisse.

Va et vient

Dimanche soir, le 13 décembre, Mlles Hélène, Madeleine et Claire Desrosiers, ainsi que Mlle Antoinette Gagné, passèrent la soirée chez M. Louis Patenaude à l'occasion de la fête de sa fille Pauline.

Le 9 décembre, Mlles Louise Lé-cuyer, Gaby Morand, A. Lapalle, accompagnées de MM. Paul Primeau, René Thibert et Armand Côté, se rendirent à la salle du Collège de Beauharnois pour y voir jouer: "La Maison de Satan."

DECES

Marcil—A Ste-Martine, le 13 décembre 1936, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Vve Alexandre Bouchard née Léocadie Marcil. Funérailles et inhumation à Ste-Martine.

"Vous l'appréciez, vous aussi"



Bière
BLACK HORSE
EN BOUTEILLE ou EN FÛT

Quand vous avez le goût de prendre un verre de BONNE bière... buvez de la Black Horse, en bouteille ou en fût! Demandez-la à la taverne ou commandez-la chez votre épiciériste. Vous apprécierez la riche saveur de cette bière, qui est celle qui se vend le plus en bouteille au Canada.



Tous les Catholiques doivent participer...

(suite de la page 5)

Il ne libère jamais, il entrave. Et pour arriver à son but, en faisant de l'homme une brute sociale qui servira à n'importe quoi, le communisme se sert des plus nobles facultés de l'esprit de l'homme, c'est-à-dire sa foi et son esprit mystique pour tuer ce qu'il y a de meilleur en lui, en tant qu'individu, en tant que membre d'une nation, l'image de Dieu.

Et ceci doit suffire pour nous faire attaquer en pleine face le communisme, car c'est là son vrai visage.

S'attacher à parler du communisme comme doctrine économique sans parler d'abord de la lutte religieuse qu'il poursuit, c'est tout simplement étudier le plan de la maison pendant qu'un incendie la ravage et ne pas appeler la brigade de feu.

Le communisme a comme objectif une restauration économique et sociale.

Or pour réaliser cette fin il veut arracher l'idée de Dieu du cœur de l'homme.

Et cette affirmation n'est pas une invention basée sur le caprice et sur la manie de fustiger le communisme parce que c'est le communisme.

Ecoutez Lenine: "La lutte contre la religion, voilà l'A.B.C. du communisme. Il faut extirper les racines sociales même de la religion, en réalisant au concret la lutte des classes.

"La religion est la grande ennemie de la lutte des classes.

"Les moyens pour détruire la religion seront des moyens scientifiques: l'amélioration de la situation agricole, la création des voies de communications, la mise en valeur de la machine... etc.

"Les paysans pourront alors se passer de la pluie du ciel.

"...ils n'auront plus besoin de faire des processions religieuses pour implorer Dieu.

"Pas de Dieu, arracher l'idée de Dieu, c'est l'essentiel.

St-Louis-de-Gonzague

M. et Mme Seywetz et leur fille Juliette ainsi que M. et Mme Lebrun, tous de Montréal, étaient ici dimanche, les invités de M. et Mme Antoine Goyette.

On nous prie d'annoncer de nouveau que c'est mardi, le 22 décembre, qu'aura lieu dans la salle paroissiale de St-Louis de Gonzague, un souper aux poulets organisé par l'abbé A. Groulx, et aidé de quelques membres actifs.

Mlle Yvonne Picard de Valleyfield était ici mardi dernier, chez son père, M. Georges Picard. A cette occasion, ses nombreux amis sont venus lui rendre visite.

Lundi dernier, au couvent, une intéressante conférence fut donnée par M. J.-B. Gagnon, inspecteur. Elle était intitulée: "Comment rendre national l'enseignement quotidien."

Vendredi, le 11 décembre, à St-Louis, est décédé M. Cyrille Viau, ancien marguillier de notre paroisse. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, Mme Cyrille Viau (Azellé Aumais), ses deux fils, Donat et Albert Viau et ses deux belles-filles, Mmes Donat et Albert

"Cela doit passer avant tout progrès économique.

"Et il faudrait cesser d'attirer l'attention des hommes sur ce programme antireligieux et nous arrêter à montrer le succès partiel du second plan quinquennal!"

"Il est nécessaire, poursuit Lenine, pour le triomphe du communisme à tous les degrés que la religion disparaisse du cœur de l'homme, surtout la religion chrétienne, car derrière chaque image du Christ l'on ne peut voir que le geste brutal du capital."

Cette seule phrase de Lenine suffit à un catholique pour lui ordonner de s'élever contre le communisme quelles que soient ses réalisations heureuses.

Et pour convaincre davantage, laissez-moi vous donner un résumé des activités antireligieuses du communisme depuis la révolution russe.

En 1917, le parti communiste s'empare du pouvoir dans l'ancienne Russie des tsars; et jusqu'en 1925 il va préparer sa campagne antieuiste jusque dans les bureaux discrets des chancelleries.

En 1925, arrive le programme de la grande office contre l'Eglise en Russie.

En 1926, 2421 cellules fonctionnent pour arriver en 1929 à 10,000 cellules actives.

De 1929 à 1931, l'Internationale des libres penseurs unie aux Sans-Dieu atteint 31 pays, groupés en 23 sections, 80,000 cellules et 7 millions d'adhérents.

Le 1er janvier 1932, 41 pays sont injectés par le cancer communiste. 41 pays que dirigent 39,649 employés, 6 sections nationales avec un effectif de 60 millions d'adhérents en Russie et en dehors de la Russie.

Au mois de mai 1934, la propagande mondiale s'intensifie.

Quelques mois plus tard, le 18 septembre, les communistes Sans-Dieu remportent une victoire signalée: les puissances réunies à Genève lui donnent un siège à la Société

Viau. Le défunt était membre de la ligue du Sacré-Coeur et de l'Union de Prières. Les funérailles eurent lieu mardi le 14 à neuf heures et demie, et la sépulture au cimetière du même endroit.

M. et Mme Armand Perras du Vermont ainsi que deux de leurs enfants sont en visite ici chez M. Chrysalogue Perras et chez Mme Joseph Pilon.

Mlle Lovana Pilon de Montréal est en visite chez sa mère, Mme Jos. Pilon.

Les abbés Léveillé et Jeannotte de Valleyfield étaient de passage au presbytère, vendredi dernier.

M. Emile Bougie est parti, ces jours derniers, pour Montréal où il occupera une position.

M. Proulx, ancien hôtelier, qui demeurait parmi nous depuis deux ans, est parti pour Montréal où il occupera une nouvelle position.

L'abbé Simon, professeur au séminaire de Valleyfield, se rendait, dimanche dernier, ici, pour les renouvellement d'abonnements au Bulletin Paroissial. Il accorda une courte audience.

Mlle B. Montpetit, maîtresse de poste, ici, a été remplacée par M. Olier Dansereau.

des Nations.

Dès lors le communisme sans-dieuiste acquiert au cœur de l'Europe un nouveau centre de propagande internationale sous l'égide du quai Wilson.

Et Rome, pendant ce temps, est-elle représentée à Genève? Rome ou Moscou? L'Europe venait de choisir Moscou.

Et devant ces faits, il faudrait, nous, catholiques, garder le silence et parler des réalisations sociales et économiques comme si de telles réalisations trouvaient une garantie de pérennité dans la haine de Dieu et de l'Eglise, dans le mépris du droit de propriété et le mépris de la personne humaine.

Personne n'a oublié qu'en cette même année 1934, s'est accomplie, au Mexique, l'oeuvre diabolique de Plutarque Elie Callés, âme damnée de la révolution mexicaine, homme étrange né d'une mère indienne et d'un père juif syrien, usurier, franc-maçon, au 33e degré, communiste millionnaire, possesseur d'une fortune d'un milliard 500 millions, assassin qui ne compte plus ses crimes, face bestiale au regard dur et sournois, bouche épaisse, toutes les marques du primaire prétextueux, du juif haïeux, du viveur corrompu, du criminel canaille et ridicule et qui résumait tout son programme par ses mots:

"Je suis l'adversaire personnel du Christ."

En cette même année 1934, que font les grandes puissances devant l'oeuvre de Callés, digne fils de Lenine et de Staline?

Elles se taisent.

Les Etats-Unis gardent le silence, bien plus, protègent, afin de bénéficier du désarroi mexicain pour accaparer 70% de la production pétrolière.

L'Angleterre, la meilleure cliente

du Mexique, se tait pour les mêmes raisons.

La France, par la voix de M. Laval, proteste timidement et seulement quand on touche à ses sujets.

Et Mussolini se tait, il n'ignore pas qu'à la première protestation les communistes Sans-Dieu fermeront leur pays aux immigrants italiens et supprimeront leurs banques et leurs comptoirs.

Et par dessus tout, pour favoriser l'aventure communiste, il y a la finance internationale; la franc-maçonnerie et les Juifs.

Et il faudrait, nous, catholiques, nous attarder à mettre en lumière certains succès économiques du régime russe alors qu'il est gâté dans ses origines et formidablement ébranlé dans sa structure par la haine de Dieu, le mépris de tous les principes chrétiens.

Et nous voilà en 1935, avec les menaces d'une nouvelle conflagration mondiale et le succès fasciste qu'en 1936 se consolide en Europe.

Les Sans-Dieu communistes vont maintenant changer de tactique pour arriver au même but, déraciner la religion du cœur de l'homme.

Au lieu de heurter le sentiment religieux populaire ils vont de plus en plus se cacher derrière l'étiquette pseudo-pacifiste.

"Luttons, disent-ils, contre la guerre et le fascisme."

C'est ce qu'il faut appeler préparer le front unique antichrétien et antifasciste.

A l'occasion du conflit italoéthiopien, un front populaire unique, communiste, antichrétien et antifasciste se développe dans le monde.

Les Sans-Dieu ne cachent pas qu'ils sont chargés de cet immense front antireligieux.

Ils le prouvent en Espagne depuis

des semaines en cette guerre civile qui met aux prises légionnaires et gouvernementaux.

Diabolique, le communisme l'est par la persécution brutale de tout ce qui est catholique.

Et le diable ne persécute que la vérité.

Il est donc facile d'affirmer que le communisme est une cause certaine de mort pour l'Europe et pour nous si le miracle chrétien ne se renouvelle pas.

Nous venons de dire pour nous, car, répétons-le, le communisme, au Canada, est une réalité.

Nous aussi nous devons choisir entre Rome et Moscou.

C'est l'aveu d'un de nos sociologues les plus avertis, le Père Archambault.

"Le danger communiste chez nous, même dans notre province catholique est réel. Croire qu'il va disparaître serait une erreur. Il ne peut aller qu'en augmentant."

La propagande auprès des Canadiens français n'est qu'à ses débuts. Mais elle fait son chemin en ville et jusque dans nos campagnes, en ce de son prêtre.

Le procédé a passablement réussi, puisqu'au dernier congrès communiste, les Canadiens français étaient représentés par 6 sections et 220 délégués comparativement à 2 sections et 52 membres l'année précédente.

Le feu du communisme est donc allumé dans notre province.

Il est donc urgent de le circonscire puisqu'on ne peut, écrit le Cardinal, espérer d'ici longtemps l'éteindre. Si tous les efforts ne se concentrent pas, l'incendie va se développer rapidement et il ravagera sans aucun doute et nos institutions et notre société.

(suite à la page 10)

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Tél. Bureau 500, Résidence 67

Gontran Saintonge,
AVOCAT,
VALLEYFIELD

Bureau du samedi à Beauharnois de 9 hrs. a.m. à 2 hrs. p.m. Pour affaires pressantes s'adresser à l'hotel Russel.

L.-C. Tassé
NOTAIRE

BEAUHARNOIS, P.Q.
Dépositaire des greffes de Léonard et Normandin.

Roméo Brunet

Blocs de ciment—Sils construits en blocs—Tuyaux en ciment.
Gravier — Pierre Concassée
Sable de tout premier choix.
ORMSTOWN, QUE.

Rodolphe Bédard

Bureau établi en 1908
EXPERT-COMPTABLE
licencié et agréé
(Chartered accountant)
Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières.
425, Avenue Viger,
MONTREAL

Docteur

AIME LEDUC,
VALLEYFIELD

Dr. Armand Clairmont

Chirurgien-Dentiste
2, Ch. St. Louis, Beauharnois
Tél. No. 111
Bureau à Ste-Martine tous les jeudis de 10.00 a.m. à 5.00 p.m.

J. M. LAFLEUR,
D.E.B.A.

ARCHITECTE
Tél. Bureau 88,
309, rue Victoria, Rés. 204,
VALLEYFIELD

Arthur W. Sullivan

(Successeur de J.-H. Sullivan)
ARPENTEUR GEOMETRE
ET INGENIEUR CIVIL
Valleyfield, P.Q.
Téléphone 401, Casier 124

J.-G. Laurendeau, C.R.
Jean-Paul Cossette, L.L.L.
Laurendeau & Cossette
Avocats VALLEYFIELD

Au Château, à Huntingdon, les 1er et 3e samedis de chaque mois. Téléphone 43.

ARTHUR LEGAULT

Peinture et lettrage de voitures, autos, camions, enseignes, etc.
46-50, rue Bissonnette,
VALLEYFIELD

Armand Longtin,
AVOCAT,

rue Dalhousie,
HUNTINGDON, QUE.

DR. LORENZO DE GRANDPRE

"Rayons Ultra-Violet"
Tél. 146, 23, Jacques-Cartier
VALLEYFIELD

Robert Besner,
NOTAIRE

Bureau: 64, rue Ste-Cécile,
Résidence: 62, rue Ste-Cécile,
Téléphone 38,
VALLEYFIELD

Trentième anniversaire du Conseil local des Chevaliers

La charte fut accordée le 20 janvier 1907—La première assemblée fut présidée par Mgr Allard

Il y aura trente ans en janvier prochain que les Chevaliers de Colomb ont une cour dans notre ville. Le Grand Chevalier est à mettre au point le programme des manifestations auxquelles donnera lieu cet anniversaire.

C'est le 20 janvier 1907 qu'à la demande de: L.-A. Rondot, J.-A. Verner, L.-J. Papineau, N.-E. Brossollet, Donat Pilon, L.-J.-H. Langevin, R.-S. Joron, M. Lefebvre, C.-A. Lavimodière, O. E. Ostiguy, Moïse Laurin, Joseph Richer, Joseph Roy, J.-Alfred Lord, J.-A. Prigent, J.-A. Legault, André Leduc, Alfred Cos-

sette, J.-L. Renaud, J.-A. Leduc, Donat Lord, L.-N. Leduc, Daniel Brogan, Ludger Codebecq, E.-H. Solis, Léopold Laplante, S. Fortier, Louis Cossette, G. Leduc, G.-W. Chicoine, J.-A. Faubert, W.-J. Marier, W. G. McCabe, J.-Gilbert Chasle, Chs.-T. Verner, E. Desparrois, Arthur Sullivan, J.-U. Gagné, O.-P. Prieur, N.-A. Ostiguy, J.-E. St-Onge, S.-W. Laroche, Emile Solis, Arthur Plante, J.-Edouard Solis, J.-A. Fortier.

Une charte a été accordée par le Conseil Suprême fondant le Conseil 1180.

Le 25 janvier de cette même année 1907 les nouveaux chevaliers tenaient leur première assemblée. Elle fut présidée par Mgr J.-C. Allard et M. J.-A. Chicoine, initiateurs de la fondation du Conseil.

Les membres du comité de régie élus à cette assemblée furent: Grand chevalier, R.-S. Joron, Député-Grand chevalier, L.-J. Papineau, Chancelier, Ludger Codebecq, secrétaire-archiviste, J.-A. Legault, secrétaire-financier, N.-E. Brossollet, trésorier, Dr W.-G. McCabe, intégrant, Dr C.-O. Ostiguy, avocat, Arthur Plante, cérémoniaire, J. Roy, syndics: E.-H. Solis, S. Fortier, L.-J.-H. Langevin.

Les chevaliers sont fiers de ce que plusieurs de ces hommes ont joué ou jouent encore un rôle important dans les différentes sphères de la société.

M. Sauvé assiste à deux banquets

M. Delpha Sauvé, M.P.P., assistait mardi à Laprairie au banquet offert à Me P. Monette, député de Laprairie-Napierville.

M. Sauvé était à la table d'honneur en compagnie de Me Conrad Pelletier, président de la Jeunesse Nationale, Mme Pelletier et le héros de la fête, l'hon. Gilbert Layton, MM. J.-Grégoire Bélanger, W.-R. Bullock et Auguste Boyer, collègues de M. Monette à l'Assemblée législative; MM. Candide Rochefort, député de Sainte-Marie et candidat à la mairie de Montréal, arriva à la fin de la soirée après avoir adressé la parole à deux assemblées; A. Smith, secrétaire particulier de l'hon. Henry-L. Auger, ministre de la colonisation qu'il représentait officiellement; D. Dupuis, maire; Lucien Faubert, Eugène Poirier, président de l'Office du prêt agricole provincial.

M. Sauvé assista également au banquet offert mercredi à M. Grégoire Bélanger, député de Dorion. Il avait là aussi pris place à la table d'honneur.

Notre député adressa la parole aux deux banquets.

Accidents dus aux chemins trop glissants

A Woodlands, une automobile, en tournant un coin, glissa sur le pavé glissant, continua tout droit, traversa le fossé, frappa un arbre, rebondit sur une pierre, traversa la route et alla se jeter dans le fossé de l'autre côté. Le chauffeur, dont le nom nous est inconnu, n'est pas blessé nous dit un témoin, mais l'auto est fort endommagée.

M. McCarty, voyageur de commerce roulait en auto mardi matin sur le chemin Laroche, à une vitesse de 10 milles à l'heure. En rencontrant un camion, l'auto dérapa et tomba à la renverse dans le fossé. Le chauffeur souffre de contusions à la poitrine et à la tête. L'auto est endommagée aux ailes, au pare choc et aux ressorts.

Deux autres autos ont pris le fossé, au même endroit, cette semaine, mais sans dégâts.

Aubrey

M. et Mme Roland Crête du Village St-Pierre, chez M. Philéas Bourdeau.

M. et Mme Georges Décosse, chez M. Armand Asselin de St-Antoine Abbé.

MM. Alphonse et Simon Dagenais de Ste-Martine, chez leur père, M. Alphonse Dagenais.

Mlle Florence Primeau et M. Raymond Primeau chez leur beau-frère, M. Alphonse Dagenais de Ste-Martine.

M. Aldemar Dagenais, de passage au Village St-Pierre, dimanche dernier.

Le 8 décembre, avait lieu dans la salle du couvent, une partie de cartes donnée par les Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie aux anciennes élèves. Un grand nombre ont répondu à leur appel et toutes sont revenues enchantées de leur agréable veillée.

Dimanche dernier, avait lieu au village une course de chevaux entre quelques citoyens de la paroisse.

Le soir de la fête de l'Immaculée Conception eut lieu la bénédiction du St-Sacrement. Le chant fut exécuté par les dames et demoiselles de la paroisse.

M. et Mme Pierre Bariteau ainsi que M. Hervé Gibeau, de passage à Montréal, mardi dernier.

Mlles Clothilde et Suzanne Favreau étaient de passage chez leur mère, Mme L. Favreau.

Mlle Jeannette Lett a passé le dimanche chez sa mère, Mme James Lett.

Le 12 décembre, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Adrien Parent. Il laisse dans le deuil huit enfants et plusieurs frères et soeurs.

— Eh bien! Yvonne, c'était-il bien joli la pantomime?

— Oui, maman, mais aucun acteur ne savait un mot de son rôle.

Le euchre-râfle de l'Harmonie a un beau succès

Jeudi dernier, le euchre-râfle organisé par l'Harmonie de Valleyfield remporta un franc succès. 500 personnes environ y assistèrent.

Après le euchre quelques orateurs adressèrent la parole.

M. Delpha Sauvé, M.P.P., dit tout le plaisir qu'il ressentait chaque fois qu'il venait à Belle-rive. Il félicita l'Harmonie et lui souhaita de continuer à marcher de succès en succès.

Le Dr S. W. Laroche et M. A. Touchette, échevin, félicitèrent également l'Harmonie et soulignèrent la nécessité d'encourager la belle musique.

M. Arthur Vinet, président de l'Harmonie remercia les donateurs et toute l'assistance. En retour de cet encouragement, dit-il, l'Harmonie s'efforcera de continuer à donner de beaux programmes de musique, sous la direction de Signor Agostini.

On procéda ensuite à la râfle des dînes et au tirage du prix de présence, un \$5. offert par M. Maxime Raymond, M.P. Mlle Hélène Vinet gagna le prix.

M. Delpha Sauvé présidait la soirée. A la table d'honneur, on remarquait outre M. et Mme D. Sauvé, le Dr et Mme S. W. Laroche, M. et Mme Hector Meury et M. et Mme Adélar Touchette.

L'orchestre symphonique exécuta un programme musical très goûté.

Au Conseil de Nouveau Salaberry

A sa dernière séance, le Conseil de Nouveau Salaberry décida que le poil pour la nomination et le vote pour les élections municipales du 13 janvier serait chez Mme Hervé Leduc.

S. H. le maire et M. A. Poirier sont autorisés à faire entretenir les chemins pendant l'hiver et Ovilla Leduc à faire étendre du sable au besoin.

Contre la participation du Canada à la prochaine guerre

(suite de la première page)

puté fédéral pour le comté de Beauharnois. Adopté.

Loi du logement

Le secrétaire lit la correspondance échangée avec les ministres et les députés en rapport avec la résolution passée précédemment par cette Chambre pour demander au Gouvernement Fédéral que la loi soit amendée de telle sorte que les petits centres en bénéficient comme les grands.

A ce sujet le secrétaire lit une longue lettre du Député Ministre des Finances, donnant des explications détaillées sur les changements apportés à cette loi, pour permettre le financement à bon marché des réparations aux maisons, et des amendements qui seront passés lors de la prochaine session, pour permettre aux petites collectivités de bénéficier de la loi concernant les constructions nouvelles.

A ce sujet on suggère que la nouvelle Commission Industrielle s'occupe de cette question afin de renseigner le public sur les avantages d'un tel plan, et passe la propagande nécessaire pour inciter nos gens pour profiter de cette loi.

Route Trans-Canada

Une lettre circulaire de la Chambre de Commerce de Mont-Joli est lue dans laquelle cette Chambre demande de faire un certain travail pour que la route

Nouveaux directeurs à l'aréna

Lundi prochain, il y aura dans la salle de l'aréna de Huntingdon une assemblée dans le but d'organiser une ligue locale.

A cette même assemblée il sera également discuté quel genre de hockey sera joué ici cet hiver.

M. Albert Antoine fut réélu président de l'aréna par le bureau de direction, mardi soir. Il fut également décidé que les billets de saison soient vendus le même prix que l'an dernier.

Les autres directeurs sur le bureau de direction sont MM. Purcell Fortune, W. Boyd, Alex. Laberge et G. Perry.

Les recettes de l'an dernier furent les meilleures jamais vues depuis que l'aréna est construite. Plus de \$1100 furent payés et les directeurs contemplent payer leurs autres dettes avant la fin de la saison. La ligue locale fut un succès et l'intérêt porté par les joueurs portent les directeurs à en faire une autre cette année. La soirée d'amateurs qui eut lieu en la salle O'Connor durant le mois d'avril, rapporta aussi un gros montant.

Tous ceux de la ville qui sont intéressés dans la formation d'une ligue locale sont priés de se rendre à l'aréna lundi soir alors que la formation de celle-ci aura lieu.

Plusieurs contempnaient obtenir la permission des actionnaires pour pouvoir jouer au hockey le dimanche, mais il y a des objections de part et d'autre.

REMERCIEMENTS

Les Diables Rouges n'ayant pu obtenir leurs costumes pour dimanche, la Garde leur a gracieusement fourni les siens. Le gérant des Diables Rouges a très apprécié ce beau geste et en remercie la Garde.

Un incendie causé par des allumettes

Une incendie causa des dommages assez considérables chez M. Elzéar Lecompte, 72, rue St-Théodore, mardi dernier.

M. Lecompte serrait des vêtements dans une garde-robe, quand des allumettes qui se trouvaient dans une poche de pantalons prirent feu. Les flammes se répandirent à travers les vêtements puis dans la maison. Du linge, des meubles et les murs furent endommagés par le feu, l'eau et la fumée. Les dégâts sont évalués à \$500.00 environ.

Les pompiers travaillèrent une demie-heure à empêcher l'incendie de se propager.

Les pompiers répondirent mardi à un autre appel pour feu de cheminée chez M. Armand Martin, 72, rue St-Théodore.

Trans-Canada passe par Rimouski, Mont-Joli et Matapédia. Le secrétaire est chargé de répondre que cette Chambre est favorable à un tel projet et qu'elle fera les démarches demandées.

Les électriciens et les installations électriques

Une lettre circulaire de la Fédération demande à cette Chambre d'appuyer une résolution de Joliette concernant l'inspection obligatoire des installations électriques. Cette résolution demande que cette loi soit amendée de telle sorte que l'inspection soit gratuite et les frais supportés par le Gouvernement.

Les directeurs approuvent cette résolution, mais on suggère que les frais soient supportés par les Underwriters au lieu de Gouvernement.

Chemins d'hiver

Le secrétaire lit deux lettres de M. Delpha Sauvé, M.P.P., et du Sous-Ministre de la Voirie à propos de la résolution de cette chambre demandant qu'un octroi de \$1.000 pour l'ouverture des chemins d'hiver, soit remis à un comité nommé par la ville.

Licences de camions

M. B. Viau informe le Conseil que l'Association des Marchands détaillants voudrait faire passer une loi qui aurait pour effet de réduire le coût des licences pour les camions, et sur sa proposition, secondée par M. Raoul Miron, la Chambre adopte la résolution suivante:

"Que demande soit faite au Gouvernement Provincial d'amender la loi des licences de telle sorte que toutes licences émises pour des camions pesant 6,000 lbs. et plus soient émises au taux de \$1.25 pour les premiers 6,000 lbs. et \$2.50 du 100 lbs. pour chaque 100 lbs. au dessus de 6,000 lbs. Adopté.

Assemblée générale

La question d'une assemblée générale vient sur le tapis et à cause de l'ouverture des magasins le soir pendant le mois de décembre, il est résolu de remettre cette assemblée au mois de janvier.

Information des prix sur le pain
Sur proposition de M. R. Hallé, secondée par M. B. Viau, on adopte la résolution suivante:

"Que ce Conseil appuie les demandes du Conseil de la Cité pour qu'une législation soit passée afin que le pain ordinaire et le pain au lait se vendent au même prix, et que pour ce faire on adopte un poids uniforme de 24 onces pour le pain ordinaire et 20 onces pour le pain au lait. Adopté.

Sur proposition de M. Jos. Lafleur, secondée par le Dr S. W. Laroche le compte suivant est adopté. J. Gérard Bélanger: Dépenses assemblée générale, \$4.05.

L'assemblée est ensuite ajournée sur proposition de Dr S. W. Laroche, secondée par M. Armand Larin.

RECORDER

Médard Leboeuf, fils d'Elphège a été condamné à \$10.00 d'amende pour avoir frappé Médard Leboeuf, fils d'Adolphe à la figure, le 4 décembre.

La ville viendra en

(suite de la première page)

tage de ces poids de l'uniformité des prix permettrait de faire servir les bons pour n'importe quel pain.

M. Touchette s'oppose en parlant de trust.

On se demande ensuite si la ville peut passer un tel règlement. En vertu de la loi provinciale, la ville ne peut déterminer le prix du pain, ordinaire. Il s'agit de savoir si le pain au lait est un pain ordinaire ou un pain de fantaisie.

Le gouvernement informe la ville qu'elle pourra avoir le pont Masson si elle le demande. La demande sera faite.

L'ordre des Forestiers accepte de louer la salle située au dessus de la V. Electric aux conditions posées par le Conseil.

Au sujet du Canal de Beauharnois M. J. Barcelo informe le Conseil que le gouvernement est prêt à passer un bail avec la Cité pour un terrain de 2560,86 pieds, à \$10.00 par année. S. H. le maire est autorisé à signer le bail.

M. Miron informe le Conseil que la pompe à incendie achetée par le Conseil précédent fonctionne mal. L'ingénieur est autorisé à écrire à la compagnie qui l'a fabriquée.

Un enfant meurt des suites de ses brûlures

Aussitôt après son arrivée à l'hôpital de Valleyfield

Jeudi après-midi, Claude Girouard, fils de M. et Mme Hervé Girouard de Ste-Barbe, est mort à l'hôpital de Valleyfield d'une attaque cardiaque et des résultats de brûlures qu'il reçut la veille chez lui. L'enfant jouait près de sa mère qui était occupée au lavage quand l'accident survint. Il avait été maintes fois avertit de ne pas se tenir trop près. Alors que son père versait de l'eau bouillante dans le moulin à laver une des anses de la chaudière se brisa et l'eau atteignit l'enfant, lui causant des brûlures aux jambes et au visage. Le docteur Brosseau de St-Stanislas, mandé immédiatement déclara que son état n'était pas grave. Le lendemain matin, cependant, l'enfant dut être transporté à l'hôpital de Valleyfield car il était devenu faible et se sentait comme paralysé. La fièvre l'avait également saisi, et il mourut le même jour, quelques heures après son admission à l'hôpital. Le médecin en charge déclara que la victime était morte d'une attaque cardiaque et non des brûlures reçues la veille. Les funérailles eurent lieu en la cathédrale de Valleyfield samedi. A la famille éprouvée nous offrons nos sincères sympathies.

On voudrait que ce chemin soit élargi

A l'assemblée du Conseil de la paroisse St-Cécile du 7 décembre, étaient présents S. H. le maire André Léger et MM. les conseillers Narcisse Daoust, Ovilla Dumouchel, Adolphe Poirier, Ovide Marleau et Uldège Leduc.

Il est résolu qu'une demande soit faite au ministre de la voirie pour que le chemin soit élargi à partir des limites de Valleyfield jusqu'au pont de la Beauharnois.

M. Paul Chatel est nommé auditeur des livres de la paroisse.

Les comptes suivants sont payés Amédé Filiatrault, \$6.00; Ernest Prigent, \$8.00; Patenaude et Cie, \$155.50; Victor Maheu, \$20.00.

Le prix pour l'entretien des chemins d'hiver est fixé comme suit: Pour passer la charrue à neige, aller et retour: \$0.50; pour le chemin de la Rivière St Louis, \$0.75; pour le rang Ste-Marie, \$0.75; pour le Rang Double, \$2.25; pour le chemin Laroche, \$0.75; pour le chemin de la Baie, \$0.20 de l'heure pour les hommes.

La prochaine assemblée est fixée au 4 janvier.

POUR VOUS MADAME

CHRONIQUE FEMININE...

Pour les pauvres

A l'approche des fêtes de Noël et du Nouvel An, penchons-nous, bien chères amies, sur l'état lamentable des pauvres miséreux de Valleyfield. Près de trois cents familles, dit-on, ont besoin de secours immédiats. Ne faisons point sentir aux indigents qu'ils sont comme des exilés au milieu de nous. N'ont-ils pas le droit d'attendre de leurs concitoyens un peu de considération et de commiseration, particulièrement à cette époque de l'année où la naissance du Sauveur est une cause de grande joie dans le monde entier.

Un mouvement de bienfaisance est déjà lancé. De dévoués jeunes gens ont ramassé, à la porte de nos demeures, de quoi garnir la garde-robe des pauvres. Il faut maintenant leur garantir la nourriture et le combustible. C'est pour nous un devoir de charité, de fraternité et de solidarité, d'apporter notre aide dans la mesure où on peut la faire à l'oeuvre si méritante de la Société Saint-Vincent de Paul. C'est elle qui connaît les besoins des familles affligées et qui peut faire une distribution juste et convenable des dons perçus.

Au point de vue chrétien, nous ne pouvons dédaigner les pauvres ni nous montrer insensibles à leur sort, quand nous considérons que le Christ lui-même a passé sa vie au milieu d'eux et qu'il a choisi ses apôtres et ses disciples parmi les humbles, de préférence aux riches et aux savants. En conséquence, nous devons respecter le pauvre et voir en lui un ami et un frère.

"Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux". La récente abdication du plus puissant des monarques, Edouard VIII, nous en fournit un exemple frappant. Si la fortune et la puissance ne font pas le bonheur, la pauvreté, par ailleurs, ne saurait non plus le procurer. Nous ne faisons pas allusion ici, il va sans dire, à la pauvreté évangélique qui est l'apanage des âmes d'élite. Nous voulons

parler de l'extrême pauvreté qui, dans l'ordre social, est une cause d'infériorité et d'esclavage.

Chaque famille a le droit de vivre dans une modeste aisance qui la met à l'abri de la misère. La situation pénible dans laquelle se débat une partie de la population provient, en général, non du manque de cœur ni de la mauvaise conduite, mais bien plutôt du chômage et du manque de proportion entre le coût de la vie et le salaire accordé aux employés. Il appartient à nos gouvernants de continuer leurs efforts pour abolir la plaie du chômage et de voir à ce que les employeurs observent la loi du juste salaire, qui permettra d'améliorer la condition des ouvriers.

Au point de vue humain, y a-t-il rien de plus navrant que la souffrance morale d'un père ou d'une mère qui, faute de ressources, s'imposent mille privations pour subvenir aux besoins les plus pressants de leur famille? Songeons aussi aux enfants qui souffrent et sont de pauvres petites victimes innocentes de la dureté des temps. Que notre sympathie et notre charité adoucissent l'amertume de leur existence.

Si dans notre entourage nous découvrons des pauvres honteux qui cachent leur misère, sachons user de délicatesse et de générosité à leur égard. Leur nature sensible les rendra encore plus reconnaissants que d'autres des bienfaits reçus.

La richesse est un bien fragile et instable. Dans le krach de 1929, des fortunes considérables ont fondu comme du beurre dans la poêle. Durant la crise actuelle, de petites fortunes s'effondrent. Personne n'est sûr d'être exempt d'une débâcle financière. Faisons donc aux autres ce que l'on voudrait qu'on nous fit à nous-mêmes, si jamais le malheur nous en voulait. Soyons bonnes et charitables, trouvons notre bonheur à faire celui des autres.

Cécile CHARBONNEAU.



DANS NOS ECOLES

Témoignage d'honneur de novembre

Ecole Ste-Cécile

6e année — 1, Yvette Lecompte; 2, Raymonde Julien; 3, Estelle Goyette; 3, Jeannine Chatigny.

5e année — 1, Charlotte Leduc et Gertrude Miron; 2, Marguerite Primeau; 3, Yolande Desjean; 4, Thérèse Loisel.

4e année — 1, Françoise Dorais; 2, Rachel Desrosiers; 3, Rochel Dorais; 4, Lucile Saint-Denis.

3e année — 1, Thérèse Bonhomme; 2, Irène Gauthier; 3, Renée Saint-Denis; 4, Gabrielle Lalonde.

2e année — 1, Elisabeth Gagné; 2, Jeanne Reid; 3, Estelle Brazeau; 4, Yvette Poirier.

1re année — 1, Marie-Claire Gendron; 2, Laurica Raymond; 3, Gisèle Poirier; 4, Gertrude Sauvé.

2e année A — 1, Monique Lemieux; 2, Colombe Tessier; 3, Lucile Tessier; 4, Thérèse Poirier.

2e année B — 1, Laurette Lecompte; 2, Marie-Berthe Godbout; 3, Thérèse Leboeuf; 4, Irène Beau-lieu.

1re année A — 1, Lucette Loisel; 2, Reine-Aimée Derepentigny; 3, Huguette Daoust; 4, Gertrude Walsh.

1re année B — 1, Jeannine Dubois; 2, Yolande Leclerc; 3, Françoise Giguère; 4, Lucienne Lecompte.

Cours préparatoire A — 1, Denise Durocher; 2, Thérèse Goyette; 3, Eugénie Caron; 4, Marie-Paule Leduc.

Cours préparatoire B — 1, Marguerite Loisel; 2, Lorraine Morissette; 3, Marguerite Bourget; 4, Jacqueline Crête.

Ecole Salaberry

6e année — 1, Gilles Langevin; 2, Bertrand Loisel; 3, Réal Ouimet; 4, Marcel Mercier.

5e année — 1, Raymond Leduc; 2, J.-Louis Laberge; 3, Laurent Daoust; 4, Robert Loisel.

4e année — 1, Raymond Sauvé; 2, André Leduc; 3, Hervé Brisebois;

4, J.-Claude Ouimet.

3e année — 1, Paul-Emile Langevin; 2, Fernand Larose; 3, J.-Paul Bisailon; 4, Simon Théorêt.

2e année — J.-Paul Durocher; 2, Raymond Séguin; 3, Maurice Dorais; 4, Paul-Emile Authot.

1re année — Bruno Loisel; 2, Maurice Tremblay; 3, Hubert Major; 4, Marcel Myre.

1re année B — 1, Pierre Goyette; 2, Raymond Emond; 3, Lucien Soucy; 4, Pierre Bisailon.

Cours préparatoire — 1, Raymond Leduc; 2, Réal Archambault; 3, Roger Guilbault; 4, Yvon Lamothe.

Ecole Marie-Rose

Cours préparatoire — 1, Victor Grégoire; 2, Gérard Leclerc; 3, Raoul Leboeuf; 4, Léo Leroux.

Cours préparatoire — 1, Marie-Marthe Gibeault; 2, Marie-Paule Marleau; 3, Jeannine St-Onge; 4, Irène Tessier.

1ère année — 1, Gérard Tessier; 2, Henri Poulin; 3, Raymond Roy; 4, Raymond Houle.

1ère année — 1, Mariette Benoit; 2, Claudine Laberge; 3, Marguerite St-Onge; 4, Rita Lefebvre.

2e année — 1, Jean-Guy Halley; 2, Gaston Théorêt; 3, Emile Lefebvre; 4, Roland Audette.

2e année — Jeannine Bellefeuille; 2, Claire Laurin; 3, Pierrette Marleau; 4, Thérèse Deschamps.

3e année — 1, Lucie Viau; 2, Jeannine Deschamps; 3, Lilliane Déglise; 4, Marie Poirier.

4e année — 1, Fleurette Tessier; 2, Madeleine Grégoire; 3, Hélène Brisebois; 4, Madeleine Viau.

5e année — 1, Jeanne Laurin.

6e année — Suzanne Mercier.

Notre-Dame de Bellelève

5e et 6e années — Claude Hébert, Roland Leduc, René Rousse, Gérard Samson.

5e et 6e années — Mae Finn, Lucile Clément, Roland Cuerrier, Lu-

cile Pilon.

4e année A — Marcel Samson, Gérald Beauchamp, Mirel McSween, Agénor Dupont.

4e année B — Simonne Lupien, Jeanne Dubé, Hélène Leduc, Madeleine McSween.

4e année — Bruno Gauthier, Rémi Quesnel, Léo Durocher, Gérard Faubert.

4e année B — Marguerite Burton, Thérèse Leroux, Pierrette Langevin, Carmelle Benoit.

3e année A — A.-Albert Legault, Lucien Dupont, J.-Paul Dupont, Roméo Hébert.

3e année A — Marcelle Poirier, Madeleine McSween, Jeannine Lalonde, Murielle Terry.

3e année B — Raoul Lupien, Yvan Lebeuf, André Samson, Edmond Séguin.

2e année A — Marcel Bonhomme, Henri Toulouse, Robert Vinet, Raymond Robidoux.

2e année A — Irène Monette, Thérèse Rousse, Hélène Chasle, Laurette Gagnier.

2e année B — Doris Chèvrefils, M.-Rose Beaulieu, Thérèse Beauchamp, Lucie Landry.

1re année A — Roger Gagnier, Guy Cardinal, Richard Legault, Raymond Rousse.

1re année A — Annette Cardinal, Bibiane Thibault, Rita Saucier, Marielle Bergeron.

1re année B — Fernand Chevrier, Roger Séguin, Lucien Guérin, Roland Guérin.

Cours préparatoire — Jean-Donat Loiseau, Gilles Bolduc, Aimé Latour, J.-Charles Cuillierier.

Cours préparatoire — Huguette Daoust, Gaétane Lebeuf, Rachel Benoit, Rita Largesse.

Classe anglaise — 5e, Jean-Paul Filiatrault; 3e, Délia Séguin; 2, Francis Warburton; 1ère, Margaret Gauthier; C. P., Catherine Cooper.

Ecole Garneau

6e année — 1, Georges-H. Hainault; 2, Roger Léger.

6e année — 1, Stella Lefebvre; 2, Germaine Daignault; 3, Yolande Quenneville; 4, Solange Provost.

5e année — 1, Adrien Lalonde; 2, Anatole Théorêt; 3, René Legault; 4, Raymond Malboeuf.

5e année — 1, Agathe Poirier; 2, Hélène Reynolds; 3, Annette Haineault; 4, Madeleine Lacroix.

4e année — 1, Jean Hémond; 2, Alfred Shéridan; 3, Arnel Lalonde; 4, Fernand Lecompte.

4e année — 1, Marielle Théorêt; 2, M.-Marthe Guionnet; 3, M.-Claire St-Michel; 4, Fernand Demers.

4e année B — Jean-Louis Haineault; 2, Laurent Chatel; 3, Antonio Dubé; 4, Gérard Lemieux.

3e année A — 1, Léo Deschamps; 2, J.-Guy Laniel; 3, Denis Hainault; 4, Camille Barrette.

3e année A — 1, Fernande Lecompte; 2, M.-Jeanne Pelchat; 3, Léona Demers; 4, Carmelle Vallée.

3e année B — 1, Rosélia Leclerc; 2, Fleurette Mailloux; 3, Jeannine Montpetit; 4, Gisèle Mercier.

2e année — 1, André Mailloux; 2, Georges Bougie; 3, Rosaire Leduc; 4, Roger Clermont.

2e année — 1, Gisèle Brunette; 2, Cécile Robin; 3, Rollande Ouimet; 4, Gisèle Leboeuf.

1re année — 1, Aimé Larocque; 2, Alcide Daignault; 3, Maurice Poirier; 4, Yvan Daoust.

1re année — Jeannine Chevrier; 2, Thérèse Poirier; 3, Ghislaine Quenneville; 4, Jeannine Lalonde.

Cours préparatoire — 1, Gilles Asselin; 2, Marcel Major; 3, Angelo Malboeuf; 4, J.-Paul Laniel.

Cours préparatoire — 1, Thérèse Drouin; 2, Rita Leduc; 3, Rita Théorêt; 4, Ghislaine Chevrier.

Ste-Barbe

Nomination

M. Donat Vallée a été nommé marguillier en remplacement de M. Pierre Leduc. Un groupe de parents et d'amis se réunissaient chez lui, dimanche dernier, à l'occasion de cette nomination. Dans le groupe on remarquait Mme Raoul Chatigny, Mlle Fleurette Chatigny, M. Duhème, Charlemagne Chatigny, Mme Aldas Léger, M. et Mme Onésiphore Patenaude, M. et Mme Léopold Loiseau, M. et Mme Joseph Loiseau, M. et Mme J. Lionel Benoit, Miles Naïda et Lucille Benoit.

Décès

Claude, enfant de M. et Mme J. Hervé Girouard, est décédé à la suite des brûlures qu'il s'infligea mercredi dernier. Il fut exposé chez son grand-père, M. Bariteau, à Valleyfield. L'inhumation eut lieu à Valleyfield.

Beau succès du conventum des anciennes du couvent

(suite de la première page)

l'heureuse exécution de votre nouveau mandat, lequel comporte de si graves responsabilités. Nous vous prions, très honorée Mère, d'agréer l'assurance de notre attachement inviolable à la Congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie, et de notre entier dévouement aux intérêts de l'Institut dont le ciel vient de vous établir la première supérieure.

Puissent nos vœux être entendus et vous obtenir la consolation de moissonner nombreuses les gerbes d'un pur froment dans le vaste champ de votre belle communauté!

Et puis, si riche qu'elle soit, la récolte exposée trop longtemps aux ardeurs du soleil et à la rigueur des intempéries risquerait de perdre de sa valeur. Certaines de votre assement, très honorée Mère, nous formulerons donc un dernier souhait, qui nous tient bien au cœur: celui de voir bientôt les cendres de notre vieux couvent entièrement recouvertes pour donner aux épis mûrs l'abri qui leur garantira la qualité et la conservation pour d'autres semences à venir.

Les Anciennes du Pensionnat, Valleyfield, 13 déc. 1936.

La Révérende Soeur Marie Milburga, ancienne élève et compagne de classe de la Très Honorée Mère Générale, formula à son tour les sentiments et les vœux des Anciennes de langue anglaise.

A ces hommages d'affectueuse vénération, la Très Honorée Mère répondit par des paroles émus. Après avoir remercié les Amicalistes de leur loyauté envers la Congrégation qu'elle dirige, elle les félicita de leur précieuse collaboration à l'oeuvre que les religieuses éducatrices s'efforcent d'accomplir auprès des jeunes filles. En réponse au désir qu'ont formulé les Anciennes, elle exprime le regret de ne pouvoir entreprendre immédiatement la construction de l'aile rêvée, mais elle laisse entrevoir que ce vœu sera réalisé dès que les circonstances le permettront.

Les signatures suivantes ont été relevées du cahier d'inscription:

Mesdames: Maxime Raymond, P. Billette, S. W. Laroche, Théodore Bélanger, Léopold Laplante, Arthur Lefebvre, Béatrice Brassard, Adèle Monette, B. Bibaud, J.-E. Bélanger, Léa Villeneuve-Malouin, C. Besner, Omer Latour, Joseph St-Michel, Maurice Lalonde, André Leduc, I. Frappier, Ovide Laberge-Clermont, Ald. Vinet, Ovide Brisson, Raymond Lapoint, David Lynch, Céolfrid Sauvé, Philippe Bergevin, Th. Gendron-Amyot, R. Bélanger, J. R. Dionne, J. G. Bélanger, Paul Gendron, J.-M. Laffleur, Henri Paré, Oscar Viau, René Cousineau, Paul Leduc, Arthur Séguin, Elzéar Brunet, Antonin Cailhier, Camille Doucet, Marcelin Hallé, Alphonse Content, Ulric Goulet, Sylvia Patenaude-Girouard, Palmira Levac-Barrette, J. Laniel.

Mesdemoiselles: Simone Dion,

Yvonne Dion, Hectorine Langevin, Louise Sarault, Aldéa Ferras, Léonelle Desparois, Yvette Casle, Graziella Aubry, Marguerite Vaudrin, Germaine Brossiot, Emilienne Rivest, Thérèse Primeau, Thérèse Lottanc, Claire Théorêt, Dianora Théorêt, Eva Boutin, Alice Leduc, Marthe Thisdals, Berthe-Elisabeth Monette, Jeanne Lamothe, Emilienne Bélanger, M.-Jeanne Bélanger, Yolande Brassard, Hélène Bériault, Annette Cholette, Marcelle Billette, Jeannette Marchand, Georgette Marchand, Gilberte Ostiguy, Marcelle Legault, Yvette Laniel, Jeanne Lamarche, Olive Lauzon, Marguerite Leduc, Annette Lauzon, Anna Perron, Carmela Areno, Anna Perry, Suzanne Leduc, Lucie Monette, Simone Laplante, Laurette Leduc, Emérentienne Durocher, Antoinette Durocher, Emilienne Durocher, Berthe-Alice Durocher, Edna Perry, Germaine Lafontaine, Jeanne Laplante, Simone LeBlanc, Marguerite Tremblay, Madeleine Gendron, Marie-Claire Chasle, Thérèse Vachon, Yvette Langevin, Marguerite Vachon, Rollande Daigneault, Graziella Aubry, Juliette Marleau, Georgiana Malbeuf, Cécile Frappier, Béatrice Pilon, Cécile Duhaime, Louella Langevin, Aline Lefebvre, Armand Clermont, Marielle Laberge, Marguerite Monette, Lucie Pagé, Marguerite Godbout, Cécile Lafleur, Madeleine Lafleur, Bertrand Marchand, Annette Philie, Jeannette L. Raymond, Marthe Rousseau, Madeleine Scotte, Marguerite Ostiguy, Françoise Clermont, Madeleine Godbout, Yvonne Philie, Thérèse Gougeon, Madeleine Gougeon, Lucie Gendron, Laurette Aubin, Simone Levac, Georgette Amyot, Rose Pagé, Jeannine Bureau, Marie-Ange Legault.

Un bon nombre d'anciennes ont omis d'inscrire leur nom. On comptait de plus, dans l'assistance, plusieurs religieuses, anciennes maîtresses ou anciennes élèves.

Ste-Clothilde

Ces jours derniers étaient en visite chez M. Roméo Bourdeau, M. Polidor Bourdeau, M. et Mme Arthur Gervais et leurs enfants, de St-Urbain.

Mlle Jeannette Turcot de Henrysburg est venue passer quelques jours chez sa tante, Mlle Evangéline Turcot.

Mlle Antoinette Marcil de St-Urbain était en visite chez Mlle Mae Stacy.

Mme Pierre Primeau est de retour de Montréal où elle était allée passer un mois sous traitement à l'hôpital St-Joseph.



Cadeaux de distinction pour NOËL

POUR VOS articles de toilette de tout genres, Sets de toilette pour dames, poudres, parfums, nécessaires de voyage, razors Rolls.

Venez à la PHARMACIE LAROCHE
prescriptions remplies avec soin.

Le Dr S.-W. Laroche traite tout spécialement les maladies des yeux, de la gorge, du nez, et des oreilles.

Téléphone 75, 243, rue Victoria, VALLEYFIELD, QUE.

CARNET SOCIAL

Mme O.-E. Caza a reçu à une partie de bridge, mercredi soir.

Mlle Marguerite Godbout réunissait chez elle les membres de son club de bridge, jeudi soir.

Mlle Marie-Berthe Tremblay, étudiante au couvent de Malone, est rentrée jeudi à Valleyfield pour ses vacances de Noël.

Mlle Louise Sarreault d'Ottawa était l'hôte de M. et Mme Charbonneau, dimanche soir.

M. et Mme Godefroid ont fait une visite à M. et Mme R. Bissonnette de Lachine, dimanche.

Mlle Thérèse Lafleur a passé quelques jours à Montréal, l'invitée de ses cousines, Mlles Lafleur et de Mlle Marcella Marier.

M. Jacques Lapointe, du Collège de Malone, est actuellement dans sa famille.

Mlle Jeanne Lamarche de Ste-Justine de Newton était en visite chez Mlles Annette et Aline Lauzon, en fin de semaine.

Mme Mary Egan de New-York est actuellement l'invitée de M. et Mme T. Egan et de M. et Mme John Tittel de Valleyfield.

Mlle Emma Lamothe est de retour à Valleyfield après un séjour prolongé à Montréal.

Mme Gustave Marchand a passé quelques jours à Montréal, au cours de la semaine.

M. et Mme Joseph Ostiguy étaient de passage à Montréal, lundi.

Mlles Noëlla, Gaétane, Thérèse et Madeleine Lafleur ont assisté à la matinée symphonique qui avait lieu samedi après-midi, au Plateau, sous la direction de M. Wilfrid Pelletier.

M. et Mme J.-N. Charbonneau sont de retour d'un court séjour à Montréal.

Mlles Gisèle Vaive et Irène Lefebvre d'Ottawa étaient les invitées de Mme Adélaïde Gobeil, en fin de semaine.

NAISSANCES

Lacoste—Le 12 décembre 1936, à M. et Mme Fabien Lacoste de Howick, Qué., un fils baptisé Joseph Wilfrid Claude. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Lacoste, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Diana Laberge, cousine de l'enfant.

Caza—Le 13 décembre 1936, à M. et Mme Aldoma Caza de St-Anicet, une fille.

Barrette—A M. et Mme Philippe Barrette, de St-Urbain, née Mariette Gervais, un fils baptisé: Joseph-Jean-Claude. Parrain et marraine, M. Joseph Barrette, grand-père de l'enfant, et Mlle Clara Barrette, tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Yolande Braut.

DECES

Dupuis—A St-Urbain de Château-guay, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Jos. Raymond, née Cordélia Dupuis.

Rousselle—Le 10 décembre 1936, au couvent des Soeurs de la Providence, est décédé Jules Rousselle de Coteau-du-Lac, à l'âge de 64 ans. Les funérailles eurent lieu samedi, le 12.

Besner—Le 11 décembre 1936, à l'âge de 58 ans, est décédé Joseph Besner, époux de Marie-Louise Lavigne, de Les Cèdres. Les funérailles eurent lieu lundi à 10 heures en l'église paroissiale.

Lamarre—A Hemmingford, Qué., jeudi, le 10 décembre 1936, est décédé Robert Lamarre, à l'âge de 79 ans.

Huntingdon

Bazar au couvent

Le bazar annuel des élèves du couvent eut lieu jeudi dernier dans la salle de musique. Des jeux de toutes sortes permettaient aux parents et amis des élèves de faire valoir leurs chances aux jeux de hasard. La salle était remplie à capacité et de beaux prix furent gagnés.

Le voyage à Chicago

Le voyage à Chicago, dont nous donnions les détails il y a quelques temps, a été offert à l'Université du Manitoba, avons-nous appris en fin de semaine.

Va et vient

M. Arthur Lefebvre du Séminaire de Valleyfield est de passage dans sa famille pour quelques semaines.

Mlle Simone Duhaime de Valleyfield était de passage à Huntingdon, chez Mlle P. Faubert, dimanche.

Plusieurs amateurs de hockey de cette ville ont assisté à l'ouverture de la ligue de hockey à Valleyfield, dimanche.

Au Cercle Social

La partie de Bingo donnée par le Cercle Social de la Jeunesse de cette ville fut un réel succès. Plus de 150 personnes étaient présentes. Les directeurs tiennent à remercier tous ceux qui leur ont si généreusement donné des prix pour l'occasion.

A l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception, les élèves du couvent exécutèrent le chant à la grand'messe et aux vêpres.

La Shawinigan

Les employés de la Shawinigan Water et Power sont actuellement à faire des réparations sur la ligne électrique.

M. George Loy ex-député du comté est décédé lundi

Il fut maire de Valleyfield en 1894 et député jusqu'en 1904

M. George di Madeiros Loy, ancien maire de Valleyfield et ancien député du comté de Beauharnois, aux communes, est décédé, lundi dernier, chez lui à la Grande Ile à l'âge de 96 ans.

M. Loy était né à Coteau Landing en 1840 et était le fils de feu le Dr John-Joseph Loy. Il avait fait ses études à Coteau Landing, à Côte S.-Georges, maintenant Dalhousie Mills, puis à Ogdensburg, N.

Y., et avait été un des compagnons de classe de Sir Charles Davidson. En 1894 il avait été élu échevin de Valleyfield puis maire de la ville. En 1899 il avait abandonné la politique municipale pour se présenter comme candidat libéral. Il fut député du comté de Beauharnois jusqu'en 1904. Il était un des amis de Sir Wilfrid Laurier.

Il laisse 3 fils, George, Ernest et Herbert, de Montréal, et une fille, Lylia, qui habitait avec lui à Valleyfield.

Les funérailles ont eu lieu mercredi à la United Church de Belle-rive. Le corps de police y assistait dirigé par le sergent Lefebvre. Le chef Ovila Claude, le capitaine Hébert de Belle-rive et le capitaine Vinet accompagnaient les constables.

Plusieurs échevins et nombre de citoyens éminents et d'amis assistaient aux funérailles.

Mercredi, à son assemblée, le conseil de ville vota une résolution de sympathie à la famille.

CADEAUX ÉLECTRIQUES



LES PLUS
appropriés
DE TOUS

VOTRE FOURNISSEUR
SERA HEUREUX DE VOUS

MONTRER UNE VARIÉTÉ DE CADEAUX ÉLECTRIQUES

THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY

Les cadeaux électriques sont les plus appropriés de tous, parce que non seulement ils ont belle apparence, mais ils sont permanents et épargnent le travail.

Un Fer à Repasser pour Maman, une bonne Lampe-Liseuse pour Papa, seraient appréciés... toujours! Et le Bébé appréciera une Chauffe-Électrique ces matins froids!

Tous les Catholiques doivent participer . . .

(suite de la page 6)

Peut-on s'arrêter un moment à cette constatation pour peu qu'on ait la foi et du patriotisme et ne point frémir?

Il est plus que temps de sonner le tocsin pour réveiller tous les dormeurs et les rallier à la défense du bien commun.

Et voilà pourquoi en parlant du communisme, nous devons d'abord et avant tout montrer en lui une puissance antireligieuse. Cela est son vrai visage, le reste est du camouflage qui sert la cause du Prince des Ténébres en guerre contre Dieu.

En présence de l'ennemi, quelle stratégie adopter?

Disons, tout de suite, qu'une attitude d'opposition négative ne doit pas suffire.

Et pourquoi?

Si le communisme a tant de succès, ce n'est pas par les doctrines économiques que le peuple ignore, mais par le scampagne qu'il mène contre certaines injustices sociales, par une mystique de bonheur qu'il a su créer autour de lui et par la volonté qu'il affiche de procurer à l'ensemble de la population un bonheur croissant.

Le communisme sape l'ordre social.

Il incombe donc à l'Etat de défendre cet ordre.

Il faudrait obtenir, le plus tôt possible, l'application rigoureuse de l'article 98 et le réintroduire dans notre législation et cela à travers tout le pays afin de ne plus tolérer que sous prétexte de liberté de parole et de presse, on laisse prêcher les doctrines révolutionnaires et faire publiquement appel à la violence.

Il incombe à l'Etat d'arrêter les abus du capitalisme, pour faire écho à la parole de Pie XI — les autorités doivent s'efforcer de changer des états de choses qui exaspèrent les esprits des masses et préparent ainsi la voie au bouleversement et à la ruine de la société.

Nous aurons beau, s'écriait un jour le Père Lévesque, parler, écrire, tonner tant que nous voudrions contre les communautés, les poursuivre, même jusqu'à les mettre en prison; si nous laissons notre peuple s'enfoncer dans la misère, nous ne l'empêcherons pas de se tourner vers les apôtres de Moscou comme vers des sauveurs.

Les communistes n'ont pas une assez grande foi dans la seule force de leur idéal pour entreprendre leur propagande dans les pays où tout va bien.

Une saine doctrine économique et des réformes sociales s'imposent afin d'empêcher les fraudes et les abus des puissantes compagnies qui contractent et ordonnent l'économie, — qui assurent une meilleure répartition des richesses et facilitent ainsi l'accession des ouvriers à la propriété.

Et pour compléter, "il faut, ainsi que le souligne le Père Archambault, une sage et progressive politique agricole qui améliore la situation du cultivateur, voit à l'établissement de ses fils et ouvre des terres neuves où s'écoulera le trop plein des campagnes et des villes.

En second lieu, il faut sans tarder, saisir l'ouvrier, car c'est lui que vise la propagande communiste.

Il faut rendre l'ouvrier imperméable à cette propagande. Et nous avons pour le soustraire à cette influence diabolique nos associations catholiques qui possèdent toutes les richesses nécessaires pour l'éclairer, le protéger.

L'aider moralement et physiquement: mouvements spécialisés de jeunesse, les voyageurs de commerce, l'Assistance maternelle, la Société St-Jean-Baptiste, la St-Vincent de Paul, la ligue catholique féminine, l'U.C.C., les ligues des retraités et les syndicats chrétiens.

Il y a la presse, mais la presse catholique, la vraie, celle qui ne se contente pas de ne rien dire sur la religion, la doctrine sociale catholique, les encycliques, la vie religieuse, mais celle qui positivement et de façon ouverte, sans respect humain et sans être asservi par l'argent, défend la vérité religieuse, propage les richesses de la doctrine catholique et s'élève avec vigueur en toutes circonstances contre tout ce qui peut directement ou indirectement porter un coup à la morale et au dogme catholique.

Quand la presse s'affiche catholique simplement parce qu'elle ne dit rien contre la religion, les vers sont déjà dedans.

Dans l'état actuel des esprits, le communisme ne peut être vaincu que par le christianisme, si bien que l'histoire du monde se résume

aujourd'hui en un duel grandiose entre christianisme et communisme. Rome ou Moscou?

Notre mystique est infiniment supérieure à celle du communisme; il faudra faire, nous, catholiques, un effort d'adaptation comparable pour répandre notre doctrine dans les masses.

Il faudra présenter au peuple une chrétienté à la hauteur de la doctrine qu'elle professe et c'est le troisième moyen qu'il faut.

Les légions minières du nord ont leurs agents, des envoyés sillonnent les centres agricoles de l'Abitibi, des chômeurs transportent la doctrine dans les centres industriels.

Des cellules fonctionnent en un nombre considérable de villes et de villages voir même à Joliette et en quelques villages du diocèse.

La propagande dispose de moyens puissants et les circonstances extérieures lui sont favorables. Nous pouvons donc nous attendre à l'un des plus formidables assauts que notre nationalité ait encore subi.

Et quelle partie! c'est notre foi, c'est notre âme si chrétienne jusqu'ici, dont le sort va se jouer.

Et par elle aussi, l'avenir du catholicisme sur ce continent.

L'enjeu vaut la peine qu'on s'en occupe, qu'on mobilise sans tarder toutes les forces catholiques.

Le communisme chez nous est une réalité.

Le Canada est divisé en neuf districts:

Provinces maritimes, province de Québec, Sud de l'Ontario (Toronto), Nord de l'Ontario (Timmins), Nord-Est de l'Ontario (Sudbury), Nord-Ouest de l'Ontario (Port Arthur), Manitoba et Saskatchewan, Colombie Britannique.

Ces districts sont partagés en sous-districts, les grandes villes se subdivisent à leur tour en régions.

Condamné en 1931, le parti communiste fonctionne maintenant sous le nom de "Canadian Labor Defense League".

21 associations sont contrôlées aujourd'hui par le parti communiste.

Il propage les principes révolutionnaires à l'aide de 42 journaux ou revues dont 26 sont imprimés au Canada.

A Montréal, le plus répandu est un bi-mensuel qui porte le nom de "Clarté".

Les effectifs du parti communiste dépassent le cent-mille à l'heure présente.

Fidèles à la tactique communiste des autres pays, ceux du Canada s'occupent de la jeunesse — en 1935 les pionniers rouges dépassaient 3,000.

Dans la province de Québec, l'existence du communisme comme groupe organisé ne peut être mise en doute.

En 1933, on comptait à Montréal, 1200 communistes et 10,000 affiliés. Au centre communiste on parle aujourd'hui de 20,000 communistes et de 70,000 affiliés.

Dans au-delà de quarante centres on y prêche ouvertement la révolution.

Personne n'ignore l'Université ouvrière qui est surtout une école d'athéisme, un foyer des Sans-Dieu.

Sous le nom plus aristocratique d'Association humanitaire elle demeure quand même un véritable centre communiste; à côté de cette association, en harmonie avec elle, fonctionne une section française des amis de l'Union Soviétique.

Chose certaine, c'est que le parti communiste multiplie ses efforts pour endoctriner les nôtres: pour gagner le Canadien français catholique, le communiste doit s'introduire dans les syndicats ouvriers.

S'opposer aux groupements des travailleurs par nationalité ou religion.

(suite à la page 12)

COMMENT VIVRE VIEUX

Le Dr Irving S. Cutter, de l'Université Northwestern de St-Paul, Minnesota, prétend que, si l'on veut vivre vieux, il faut se donner une marotte, une manie quelconque, afin de passer agréablement l'hiver de sa vie. Pas si mal trouvé. Plus on vieillit, moins il nous reste d'amis.

Devant monsieur Totor — onze ans — on parle des sinistres augures qui nous menacent de la fin du monde prochaine.

— Et toi, lui demande-t-on, qu'en penses-tu?

— Ah! ben moi, répond le jeune citoyen, je pense que si ça doit arriver, je voudrais bien que ce soit avant la rentrée!

St-Urbain

Docteur A. Sabourin de St-Jean, Qué., chez Mme Sabourin et M. Zénon Ste-Marie en fin de semaine.

M. et Mme D. Fournier, M. et Mme Léo Dupuis, Mlle Fournier et M. Guy Dupuis, chez Mme Trépanier, dimanche.

Mlle Régina Prud'homme de Ste-Clothilde, pour une huitaine, chez sa soeur, Mme Roméo Gervais.

Mlles Zéphérina, Antoinette et Thérèse Beaulieu, M. et Mme Sylvio Beaulieu, M. Osiat Beaulieu, à Ormstown, chez M. Domina Beaulieu.

Mme Josaphat Beaulieu a passé quelques jours à St-Jean-Chrysostôme, chez sa mère, Mme D. Laplante.

Mlle Marie-Blanche Sabourin passe la fin de semaine à Montréal.

M. et Mme Florian Roy, à Montréal, dimanche dernier.

MM. Joseph et Jean Barrette, à Montréal, en fin de semaine, où ils assistaient au mariage de M. Yvon Barrette.

Mme Albert Jodoin, à Montréal pour quelques jours.

Mme Beaulieu de St-Isidore, chez son père, M. F. Lemieux.

A l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception, cinq jeunes filles de la paroisse ont été admises dans la Congrégation des Enfants de Marie.

M. le chanoine Edmond Lachapelle se rendait à l'Assomption, mercredi dernier, pour bénir le mariage de sa nièce, Mlle Marie Lachapelle.

Décès

A St-Urbain de Châteauguay, est décédée Mme Joseph Raymond née Cordélia Dupuis, âgée de 76 ans. La levée du corps fut faite par M. l'abbé R. Boissonneault. Le service fut chanté par M. le chanoine Lachapelle, assisté de MM. Boileau et Boissonneault, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé McComber et M. le curé Lecourt disaient leur messe aux autels latéraux. La chorale était sous la direction de M. Florian Doyon. Mlle Marie-Reine Faucher touchait l'orgue. Les porteurs étaient MM. Patrick Marcell, A. Brais, Albert Lazure, C. Pauzé, E. Vincent, L. Lazure.

La défunte laisse dans le deuil son mari, M. J. Raymond; ses fils, Dieudonné, Joseph et Antonio; sa soeur, Mlle Marguerite Raymond; ses belles-filles, ses belles-soeurs et plusieurs petits-enfants.

L'actualité Sportive

Le retour de Granby s'est effectué plus gaiement encore que l'aller.

Plusieurs avaient fêté la victoire plus qu'il n'était nécessaire. L'un d'eux passa des bras de Bacchus à ceux de Morphée et on oublia de l'éveiller lorsque l'autobus arriva à Valleyfield. Le chauffeur s'en aperçut à Châteauguay. Le lendemain, Baptiste avait mal aux cheveux.

Maurice Lemieux du Royal a reçu une entorse au cou à la pratique de samedi. Ce qui l'empêcha de jouer dimanche.

Beatty

Roland Tessier et Lionel Leduc viennent de signer avec le Beatty. Ces deux joueurs renforceront de beaucoup l'équipe Beatty. L'on sait que Lionel Leduc est l'ancienne étoile du Valleyfield Inc. Son commerce l'empêcha de signer son contrat avec le Valleyfield Senior cette année.

Depuis dimanche des rumeurs circulent au sujet du protêt sur la partie Beatty et Diables Rouges. Après information prise on apprend qu'il n'y aura aucun protêt. Plusieurs se demandent comment il se fait que le Beatty n'ait eu que 8 joueurs sur leur alignement dimanche. Leur gérant expliqua à notre représentant que deux de ses meilleurs compteurs étaient malade.

Royal

Jacques Delaye, gérant du Royal nous apprend que d'après la belle tenue de Rapin dans les buts et d'après son exhibition de dimanche il sera désormais le gardien de buts régulier du Royal. Des joueurs nouveaux sont à l'entraînement avec le Royal. Les représentants du comité de l'arena de Cornwall qui assistait à la partie de dimanche ont félicité le Royal de sa belle tenue et leur ont fait une offre d'aller jouer à Cornwall samedi après-midi. Ceux-ci ont accepté et ils feront face à la Canadian Cottons de Cornwall. Les joueurs feront le trajet en automobile. La direction du club tient à remercier MM. Lynch, Mallette et Emile Perron pour l'usage de leur automobile pour l'occasion. Les autres clubs de la ligue auront la même chance plus tard dans la saison.

Moco

Le club Moco qui jouait sa première partie de ligue, lundi, fournit une belle exhibition en dépit d'avoir perdu la partie. Suivant l'opinion du public le Moco est aussi puissant que les autres équipes et il fera certainement terreux avant la fin de la saison.

Diables Rouges

La direction de l'équipe des Diables Rouges profite de l'occasion pour remercier la Garde Champlain de lui avoir prêté ses costumes. Les Diables Rouges auront leurs nouveaux costumes lors de leur prochaine partie. Le gérant J.-A. Poupert est en pourparlers avec des équipes de l'extérieur pour jouer des parties d'exhibition.

cin en charge ne croit pas qu'il puisse se lever avant samedi. Cette opération l'empêchera de faire du sport cette hiver. La Gazette se joint à ses nombreux admirateurs pour lui souhaiter un prompt rétablissement.

Réponse au défi lancé par le Zouaves

Le cercle Musical de Bellefleur ayant pris connaissance du défi que lui lançaient les Zouaves de Valleyfield, est prêt à organiser des rencontres soit avec les Zouaves ou tout autre club ou cercle. Le commerce retient un grand nombre de jeunes gens à ce temps-ci l'année, le Cercle Musical ne croit pas pouvoir engager les hostilités qu'après les fêtes.

Club Sportif de Bellefleur

Médard Cousineau nous confie qu'il a l'intention d'organiser en l'occasion des fêtes de Noël, des "Clubs de Noël." Les fêtes passées, ce sportif bien connu à l'idée d'organiser des rencontres entre les différents clubs ou cercles de la ville. Si d'autres présidents de club ou cercle ont la même intention ils sont priés de communiquer avec lui et des arrangements seront faits.

Cercle Musical

Le gérant Vinet nous apprend que Léo Saucier qui a toujours joué sur la défense jouera cette année sur l'avant. La direction du club est en pourparlers avec le Beauharnois mais on ne pense pas que les conditions soient assez avantageuses pour que le club aille jouer dimanche. Avec une équipe de défenses comme j'en ai une nous ne pouvons plus perdre, nous dit Monsieur Vinet.

Club St-Laurent

Les membres du club St-Laurent sont maintenant au nombre de 85. Comme on peut le juger le club est en bonne marche. La prochaine assemblée générale se tiendra dimanche prochain. Tous sont invités à y assister. Bien que le club ne soit formé que depuis quelques temps il possède déjà un équipe de hockey, de balais, de bowling. Quant à l'équipe de hockey c'est surtout une équipe pour jouer à l'extérieur. La direction est déjà en pourparlers avec le St-Stanislas et dès que la glace sera en condition le club St-Laurent ira le rencontrer. Pour l'équipe de balais il est prêt à rencontrer n'importe quel club de la ville. Les amateurs de bowling se sont rendus compte que leur équipe est redoutable. Les jeux intérieurs, ne sont pas nombreux encore mais dans peu de temps l'on compte s'en procurer de nouveaux.

— L'oncle de monsieur Totor a un chien bien dressé: lorsqu'on lui met sur le bout du museau un morceau de sucre, il ne l'attrape que lorsqu'on a compté que toi.

— Oh! pour compter, je ne dis pas; mais interroge-le un peu sur la géographie.

Le favori aux fêtes depuis plus de 100 Ans.

Gin 85¢ 190 \$265

Kuyper

10 ONCES 26 ONCES 40 ONCES

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande—Maison fondée en 1695. 182F

Ouverture de la saison de la ligue de la cité

Royal défait Bellerive et Beatty les Diables Rouges

L'ouverture de la saison pour quatre des cinq clubs de la Ligue de la Cité s'est déroulée avec éclat dimanche. Au moins 1500 personnes s'étaient rendues de bonne heure à l'aréna. L'Harmonie de Valleyfield, sous la direction de M. Dumouchel égayait la fête. Étaient présents: S. H. le maire P. Billette, M. Delpha Sauvé, M.P.P., MM. les échevins S. W. Laroche et R. Miron, M. Jacques Malouin, N.P., président de la ligue et les officiers C. Doucet, L. G. Perron et E. A. Vinet. S. H. le maire mit la rondelle au jeu après que l'Harmonie eut exécuté "O Canada" et "God Save the King".

Les arbitres étaient MM. Thibault et Miron.

Royal vs Cercle Musical

Au début de la partie les joueurs du cercle semblaient en meilleure forme que leurs adversaires mais bientôt la ligne Huguet et Bissonnette et Amyot fit ressortir la valeur du Royal. Les lancers se firent de plus en plus fréquents des deux bouts de la patinoire.

Huguet va porter la rondelle devant le filet du cercle. Leboeuf, Leduc et Tessier forment une solide défense. Bougie et Brunet font une couple de montées et combinent à la ligne d'avant. Parker et Waldron bloquent les montées et tentent quelques passes. Saucier se rend à la deuxième ligne des Royaux mais est arrêté et doit renoncer. Parker pousse un dur lancer qui est bloqué par Aimé Tessier. Gendron, Joannette et Brunet du Cercle y vont avec méthode mais Huguet leur arrache la rondelle. Le jeu devient très actif et la ligne du Royal se raffermi. Amyot monte, fait une passe à Bissonnette, prend le gardien Boyer en défaut et enregistre le premier point de la partie après dix minutes de jeu. Le reste de la période fut une série de belles tentatives de part et d'autre, mais le Cercle ne peut égaliser le score. Huguet s'élançait vers le filet comme la cloche sonnait.

Après la première période, l'Harmonie joua "Hall, hail, the gang..." et "Gingle Bells", ce qui mit l'auditoire en galeté.

La deuxième période s'ouvre avec beaucoup d'entrain. Lecompte lance droit au filet des Royaux. Tessier et Gendron mènent le bal. Waldron est hué à deux ou trois reprises pour avoir lancé d'un bout à l'autre de la patinoire. Rapin travaille ferme et repousse trois durs assauts des joueurs du Cercle Musical. Ceux-ci ont l'avantage pour quelques minutes. Sur plusieurs hors-jeu, les lignes se remplacent des deux côtés; les joueurs du Cercle foncent en formation de quatre, mais la ligne de défense du Royal repousse toutes les attaques. Durant les derniers cinq minutes de la période, le Cercle est continuellement assiégré, mais le pointage demeure le même.

Troisième période: quelques passes rapides, trois minutes de jeu et Oscar Leduc compte le deuxième point du Royal. Le Cercle redouble d'ardeur et bombarde Rapin. Celui-ci doit se lancer à plusieurs reprises loin des filets pour bloquer et évita un point en saisissant la rondelle de ses mains.

Les Royaux cependant réussissent à maintenir la mêlée au centre de la glace. A plusieurs reprises Huguet déjoue la ligne adverse mais ne réussit pas à compter. Frappé dans la mêlée, Amyot dut se retirer au banc. Malgré des efforts héroïques, le Cercle Musical ne peut enregistrer aucun point et la partie se termine par 2 à 0.

Le gérant du Cercle Musical, M. Arthur Vinet, attribue cette défaite au manque de jeu d'ensemble de ses joueurs et à leur manque de précision devant les filets; défauts qui se corrigeront bientôt.

Punitions: Royal: Amyot, Bériault; Cercle Musical: W. Joannette.

Cercle Musical—
R. Boyer buts
G. Leduc défenses
A. Tessier " "
C. R. Joannette Ailes
R. Gendron " "
I. Lepage Centre
Saucier Centre
Bougie subs.
W. Joannette
W. Joannette
Cagné
Brunet
Lecompte

Royal—
Rapin
Waldron
Parker
Amyot
Bissonnette
Huguet
Hébert
O. Leduc
Bériault
Derepigny
Lécuyer

Beatty, 3 vs Diables Rouges, 0

La deuxième partie fut marquée par une exhibition de crochets et de bodychecks. Pendant les dix premières minutes les Diables Rouges se tiennent autour des buts du Beatty. Ben Leduc fait plusieurs montées qui donnent du travail à Latour. J.-P. Amyot s'illustre par un beau lancer vers les filets du Beatty. Les deux équipes comptent des poids lourds qui ne manquent pourtant pas de vitesse. L. Leduc et Legault font de belles passes. La période se termine par une montée sensationnelle de la ligne d'avant mais l'impossibilité de faire une passe fait échouer le Beatty à la ligne des Diables.

Deuxième période: les Beatty se rallient. Après douze minutes, Sunstrum compte sur une passe de Leboeuf. Le jeu redouble d'ardeur. Reynolds des Diables Rouges opère de belles passes mais les Beatty bloquent tout. Le gardien des Diables Rouges est vivement applaudi après avoir arrêté une dure attaque des adversaires. L. Leduc manque deux lancers à la suite de belles montées. Les mêlées se multiplient puis les Diables Rouges attaquent à leur tour, et au plus fort du jeu la cloche sonne.

Troisième période: Reynolds s'empare de la rondelle, la perd; Lalonde monte, fait une passe à Monette mais Chatel fait échouer la tentative. Bougie des Diables monte et lance. Pendant trois ou quatre minutes la mêlée s'accroche derrière les deux buts puis le jeu reprend, serré, au centre. Bougie subit une punition d'une heure pour avoir croché le patin de Reynolds. Ben Leduc reprend ses montées. Latour est assiégré au milieu de la période; le jeu se porte ensuite devant le filet de Chatel qui sauve deux beaux points en s'écrasant au milieu des coups de bâtons. L. Leduc fait une passe à Reynolds qui compte le deuxième point après quinze minutes de jeu. Deux minutes plus tard, d'une mêlée au centre, Perras lance dans le filet des Diables Rouges et porte le pointage à 3 à 0.

Les Diables donnent du fil à retordre au Beatty pendant les dernières minutes. La partie se termine par un arrêt de Latour d'un dur lancer.

Alignement
Beatty—
Latour buts
L. Leduc déf.
Monette aile
Legault
Sunstrum centre
Lalonde subs
Rolland
Maynard
Perras

Diables Rouges—
Chatel
B. Leduc
Bougie
C. Robin
Reynolds
H. Gendron
P. Reynold
L. Gendron
J. P. Amyot
R. Viau
C. Marleau

Ballon au panier

Quoiqu'on en puisse penser la ligue de ballon au panier n'est pas disloquée. Si elle ne fonctionne pas très bien depuis un certain temps, c'est à cause des pratiques de hockey. Maintenant que la ligue a joué ses premières parties, espérons que les équipes de ballon au panier se reformeront. On croit que la ligue ne jouera qu'une demi-saison et que les parties de détail commenceront bientôt.

Mardi soir, il n'y eut qu'une partie où la Garde battit les Scouts par 29 à 22.

Durant la première période Whitehead enregistra 10 points et Duroché 2, pour les Scouts; pour la Garde: Séguin 8, Leduc 4, Daigault 6.

Deuxième période: Scouts, Whitehead, 2; Amos, 2; Stewart, 2; Durocher, 4; Garde: Séguin, 2; Daigault, 9.

Les arbitres étaient J. Primeau et F. Earle.

Un peintre
—Mais, monsieur, vous me demandez de faire des portraits de famille et je suis peintre de batailles!

—Précisément! C'est pour nous représenter, ma belle-mère et moi.

Valleyfield est battu à Joliette mercredi par 3 à 1

Notre équipe locale a subi une défaite mercredi aux mains du Joliette.

Durant la première période, il ne se fit aucun point. A la deuxième Bouchard compta pour Joliette, sur une passe de St-Arnault. A la troisième Desautels compta pour Valleyfield, et Joyal et Frenette pour Joliette.

Souhaitons que le Valleyfield reprenne dimanche contre le Sault une brillante revanche.

Valleyfield est vainqueur contre Granby

Notre équipe reprend vite le terrain perdu au début

Le Valleyfield rendait visite au Granby, dimanche après-midi, et remportait une de ses plus belles victoires de la saison. Le pointage à la fin de la troisième période était de 4 à 3. Dès la première période MacDonald du Granby compta un point après seize minutes de jeu sur une passe de Boyd. Les locaux comptèrent deux points dans la deuxième période pour prendre une avance décisive sur leurs adversaires. Ces quelques points ne découragèrent pas le Valleyfield et avant la fin de cette seconde période Debonville et Desautels mettaient le Valleyfield sur un pied d'égalité. Le pointage à la fin de cette période était de 2 à 2. Lafontaine du Granby mit les siens de nouveau à l'avant quand il réussit à déjouer Laplante après six minutes et cinquante-neuf secondes de jeu dans la dernière période. Le Valleyfield revint de nouveau à l'assaut et Desautels, le héros de la victoire du Valleyfield, compta quelques minutes plus tard. Sur une passe de Desautels, Lilly compta le point qui assura la victoire au Valleyfield. Le Granby tenta à maintes reprises par la suite d'égaliser le pointage mais ses efforts furent vains, Laplante bloquant admirablement bien dans les buts pour les visiteurs. Desautels avec ses deux points et un assiste fut le héros de la victoire du Valleyfield et il fut admirablement secondé par Laplante dans les buts.

Quoique le Granby eut une avance pendant les deux premières périodes et fournit une attaque plus libre, le Valleyfield méritait cependant la victoire.

Commentant sur les résultats de la partie, le gérant du Valleyfield, Emile Perron, mentionna qu'il était très satisfait de la tenue de son équipe et que le jeu d'ensemble de ses joueurs était plus efficace que lors de la deuxième partie, contre le St-Jérôme.

Arbitre: George Mallinson.

Première période
1—Granby — MacDonald (Boyd) 16.08
Punitions: Beaugard, Lilly.

Deuxième période
2—Granby — Forand 7.02
3—Valleyfield — Debonville .. 16.45
4—Valleyfield—Desautels (Landreville) 19.09
Punitions: Larose.

Troisième période
5—Granby — Lafontaine 6.59
6—Valleyfield — Desautels ... 9.41
7—Valleyfield — Lilly (Desautels) 10.54
Punitions: Denault et Guilbeault.

Alignement
Valleyfield
Laplante buts
M. Leduc défense
Landreville
Guilbeault centre
Desautels aile
Lilly

Granby
Casavant
Foran
Demers
St-Onge
Ritchot
Lafontaine

Subs. — Valleyfield: Debonville, Larivière, R. Leduc, Shore, Robineau, Boyer et Leblond.

Subs. — Granby: Marchildon, Depelteau, MacDonald, Denault, Lee, Boyd, Larose et Beaugard.

Moco et Diables Rouges : 2 à 2 Bellerive bat Beatty 2 à 1

M. W. G. E. Aird, gérant de la Montreal Cottons, mit la rondelle au jeu dans la première partie qui mettait aux prises le Moco et les Diables Rouges. Il était assisté de MM. Camille Doucet, Elbin Potter et Me Jacques Malouin. Dès les premières minutes de jeu, Bougie du Moco lança sur le gardien des buts adverses mais celui-ci bloqua. Pendant les dix premières minutes, le Moco eut l'avantage, mais les Diables Rouges revinrent à l'assaut et Amyot sur une passe de Leduc compta le premier point de la soirée pour les Diables Rouges. Le jeu, par la suite, devint plus rude et l'arbitre dut infliger une punition à S. Anderson pour avoir bloqué trop rudement Reynolds.

Le jeune gardien des Diables Rouges fut bombardé de tous côtés dans la deuxième période, et ce n'est que quelques minutes plus tard que le Moco réussit à égaliser les chances. Ce point fut enregistré accidentellement par un des joueurs des Diables Rouges. Le pointage à la fin de la deuxième période était de 1 à 1.

Le Moco revint de nouveau à l'assaut dès le début de la troisième période et Adam Scherf compta sur une passe de Bougie. Quoique le Moco eut l'avantage, il continua d'attaquer en territoire ennemi tandis que les Diables Rouges jouaient défensivement. Desjean des Diables Rouges s'empara de la rondelle accompagné de H. Gendron et sur une double passe Gendron déjoua le gardien Kirby sur un dur lancer de la ligne bleu. Ce dernier point nécessita une période supplémentaire.

Pendant ces dix minutes de jeu les Diables Rouges et les Moco fournirent du beau jeu d'ensemble mais toutefois sans trop prendre de chances. La partie se termina par le pointage de 2 à 2.

Voici l'alignement:
Moco—Buts, Kirby; défenses, S. Anderson et Leroux; ailes, Scherf et Randall; centre, Bougie; substituts: Dougherty, Green, Howard, Whitehead, Latour, Stewart et Anderson.

Diables Rouges—Buts, Chatel; défenses, Leduc et Marleau; ailes, Desjean et Bougie; centre, Reynolds; substituts, L. Gendron, H. Gendron, R. Reynolds, Robineault, Amyot, Bougie et Viau.

Sommaire
1—Diables Rouges — Amyot (Leduc) 12.30
Punition: Anderson.

Deuxième période
2—Moco — A. Scherf 8.00
Aucune punition.

Troisième période
3—Moco — A. Scherf (Bougie) 3.15
4—Diables Rouges — Gendron (Desjean) 10.30

Période supplémentaire
Aucun point.
Punition: Anderson.
Arbitres: E. Perron et Potter.

DEUXIEME PARTIE
Bellerive, 2 vs. Beatty, 1

Une légère couche d'eau couvre la glace dans cette deuxième partie, ce qui retarda l'allure des joueurs. Quelques joueurs manquaient à l'alignement du Beatty. La partie, quoique lente, ne manque pas de rudesses. La période se termine par le pointage de 0 à 0 en dépit de tous les efforts.

Dès le début de la seconde période, Joannette faillit compter alors qu'il déjoua les avants, mais Monette, qui le suivait de près, le fit tomber. Celui-ci dut prendre deux minutes de repos forcé. Vers le milieu de cette période, Gendron du Bellerive s'empara de la rondelle, déjoua les défenses et compta le premier point de la partie. Après ce premier succès, le Bellerive se porta de nouveau à l'attaque et lance sur Latour à maintes reprises, mais le gardien est invincible dans ses buts. Les arbitres laisseront passer plusieurs infractions qui méritaient des punitions.

Le deuxième et dernier point de cette partie fut compta par Roméo Gendron alors qu'il déjoua très habilement Latour du Bellerive. Le Beatty voyant diminuer ses chances de remporter la victoire, envoit tous ses joueurs à l'avant. Pendant l'absence de Tessier qui avait été envoyé au pénitencier pour avoir donné un mauvais coup, Rolland, Leboeuf et Legault, par un beau jeu d'ensemble, logèrent la rondelle dans le filet de Boyer. La cloche

mit fin aux hostilités.

Alignement
Bellerive—Buts, Boyer; défenses, Tessier et Leboeuf; ailes, Bougie et Joannette; centre, Joannette; substituts, Saucier, Tessier, Gagné, Lecompte, Brunet, Lepage et Gendron.

Beatty—Buts, Latour; défenses, Monette et Lalonde; ailes, Leduc et Leboeuf; centre, Legault; substituts, Rolland et Major.

Sommaire
Première période
Aucun point.
Aucune punition.

Deuxième période
1—Bellerive — Gendron 12.50
Punitions: Monette et Joannette.

Troisième période
2—Bellerive — Gendron 6.40
3—Beatty — Legault (Leboeuf Tessier) 18.15
Punitions: Tessier et Leduc.
Arbitres: M. Leduc et Potter.

Les résultats de la semaine
Ligue de la Cité, dimanche, le 13 décembre—Royal 2, Bellerive 0; Diables Rouges 0, Beatty 3.
Lundi, le 14 décembre—Moco 2, Diables Rouges 2; Bellerive 2, Beatty 1.

Ligue Provinciale, dimanche, le 13 décembre—Joliette 9, St-François 4; St-Jérôme 10, Verdun 2; Valleyfield 4, Granby 3; Sherbrooke 15, Sault 2; Drummondville 5, Crémazie 3.

Mercredi, le 16 décembre—Sherbrooke 4, St-Jérôme 0; Valleyfield 1, Joliette 3; Granby 1, Drummondville 1.

Classement
Section nord
J. G. P. N. P. C. P.
St-Jérôme 3 3 0 0 18 4 6
Joliette 3 2 1 0 13 11 4
Valleyfield ... 3 2 1 0 11 12 4
S.-François ... 2 0 2 0 5 13 0
Verdun 2 0 2 0 7 16 0

Section sud
J. G. P. N. P. C. P.
Drummond ... 2 1 0 1 10 8 3
Sault 2 1 1 0 7 19 3
Granby 3 0 2 1 12 14 1
Crémazie 2 0 2 0 4 7 0

Ligue de la Cité, lundi
J. G. N. P. Pts
Royal 1 1 0 0 2
Beatty 2 1 0 1 2
Bellerive 2 1 0 1 2
Moco 1 0 1 0 1
Diables Rouges ... 2 0 1 1 1

Parties de la semaine prochaine
Dimanche—St-François vs. Granby; Joliette vs. St-Jérôme; Sault vs. Valleyfield; Verdun vs. Drummondville; Crémazie vs. Sherbrooke.
Mercredi—St-Jérôme vs. Granby; Joliette vs. Valleyfield; Drummondville vs. Sherbrooke.
Ligue de la cité, Jeudi, le 17—Royal vs. Beatty; Bellerive vs. Moco.
Lundi, le 21—Diables Rouges vs. Royal; Beatty vs. Moco.

Alignement

Bellerive—Buts, Boyer; défenses, Tessier et Leboeuf; ailes, Bougie et Joannette; centre, Joannette; substituts, Saucier, Tessier, Gagné, Lecompte, Brunet, Lepage et Gendron. Beatty—Buts, Latour; défenses, Monette et Lalonde; ailes, Leduc et Leboeuf; centre, Legault; substituts, Rolland et Major.

Sommaire

Première période
Aucun point.
Aucune punition.

Deuxième période
1—Bellerive — Gendron 12.50
Punitions: Monette et Joannette.

Troisième période
2—Bellerive — Gendron 6.40
3—Beatty — Legault (Leboeuf Tessier) 18.15
Punitions: Tessier et Leduc.
Arbitres: M. Leduc et Potter.

Les résultats de la semaine

Ligue de la Cité, dimanche, le 13 décembre—Royal 2, Bellerive 0; Diables Rouges 0, Beatty 3.
Lundi, le 14 décembre—Moco 2, Diables Rouges 2; Bellerive 2, Beatty 1.

Ligue Provinciale, dimanche, le 13 décembre—Joliette 9, St-François 4; St-Jérôme 10, Verdun 2; Valleyfield 4, Granby 3; Sherbrooke 15, Sault 2; Drummondville 5, Crémazie 3.

Mercredi, le 16 décembre—Sherbrooke 4, St-Jérôme 0; Valleyfield 1, Joliette 3; Granby 1, Drummondville 1.

Classement
Section nord
J. G. P. N. P. C. P.
St-Jérôme 3 3 0 0 18 4 6
Joliette 3 2 1 0 13 11 4
Valleyfield ... 3 2 1 0 11 12 4
S.-François ... 2 0 2 0 5 13 0
Verdun 2 0 2 0 7 16 0

Section sud
J. G. P. N. P. C. P.
Drummond ... 2 1 0 1 10 8 3
Sault 2 1 1 0 7 19 3
Granby 3 0 2 1 12 14 1
Crémazie 2 0 2 0 4 7 0

Ligue de la Cité, lundi
J. G. N. P. Pts
Royal 1 1 0 0 2
Beatty 2 1 0 1 2
Bellerive 2 1 0 1 2
Moco 1 0 1 0 1
Diables Rouges ... 2 0 1 1 1

Parties de la semaine prochaine
Dimanche—St-François vs. Granby; Joliette vs. St-Jérôme; Sault vs. Valleyfield; Verdun vs. Drummondville; Crémazie vs. Sherbrooke.
Mercredi—St-Jérôme vs. Granby; Joliette vs. Valleyfield; Drummondville vs. Sherbrooke.
Ligue de la cité, Jeudi, le 17—Royal vs. Beatty; Bellerive vs. Moco.
Lundi, le 21—Diables Rouges vs. Royal; Beatty vs. Moco.

Alignement
Bellerive—Buts, Boyer; défenses, Tessier et Leboeuf; ailes, Bougie et Joannette; centre, Joannette; substituts, Saucier, Tessier, Gagné, Lecompte, Brunet, Lepage et Gendron. Beatty—Buts, Latour; défenses, Monette et Lalonde; ailes, Leduc et Leboeuf; centre, Legault; substituts, Rolland et Major.

Sommaire
Première période
Aucun point.
Aucune punition.

Deuxième période
1—Bellerive — Gendron 12.50
Punitions: Monette et Joannette.

Troisième période
2—Bellerive — Gendron 6.40
3—Beatty — Legault (Leboeuf Tessier) 18.15
Punitions: Tessier et Leduc.
Arbitres: M. Leduc et Potter.

Les résultats de la semaine
Ligue de la Cité, dimanche, le 13 décembre—Royal 2, Bellerive 0; Diables Rouges 0, Beatty 3.
Lundi, le 14 décembre—Moco 2, Diables Rouges 2; Bellerive 2, Beatty 1.

Ligue Provinciale, dimanche, le 13 décembre—Joliette 9, St-François 4; St-Jérôme 10, Verdun 2; Valleyfield 4, Granby 3; Sherbrooke 15, Sault 2; Drummondville 5, Crémazie 3.

Mercredi, le 16 décembre—Sherbrooke 4, St-Jérôme 0; Valleyfield 1, Joliette 3; Granby 1, Drummondville 1.

Classement
Section nord
J. G. P. N. P. C. P.
St-Jérôme 3 3 0 0 18 4 6
Joliette 3 2 1 0 13 11 4
Valleyfield ... 3 2 1 0 11 12 4
S.-François ... 2 0 2 0 5 13 0
Verdun 2 0 2 0 7 16 0

Section sud
J. G. P. N. P. C. P.
Drummond ... 2 1 0 1 10 8 3
Sault 2 1 1 0 7 19 3
Granby 3 0 2 1 12 14 1
Crémazie 2 0 2 0 4 7 0

Ligue de la Cité, lundi
J. G. N. P. Pts
Royal 1 1 0 0 2
Beatty 2 1 0 1 2
Bellerive 2 1 0 1 2
Moco 1 0 1 0 1
Diables Rouges ... 2 0 1 1 1

Parties de la semaine prochaine
Dimanche—St-François vs. Granby; Joliette vs. St-Jérôme; Sault vs. Valleyfield; Verdun vs. Drummondville; Crémazie vs. Sherbrooke.
Mercredi—St-Jérôme vs. Granby; Joliette vs. Valleyfield; Drummondville vs. Sherbrooke.
Ligue de la cité, Jeudi, le 17—Royal vs. Beatty; Bellerive vs. Moco.
Lundi, le 21—Diables Rouges vs. Royal; Beatty vs. Moco.

Alignement
Bellerive—Buts, Boyer; défenses, Tessier et Leboeuf; ailes, Bougie et Joannette; centre, Joannette; substituts, Saucier, Tessier, Gagné, Lecompte, Brunet, Lepage et Gendron. Beatty—Buts, Latour; défenses, Monette et Lalonde; ailes, Leduc et Leboeuf; centre, Legault; substituts, Rolland et Major.

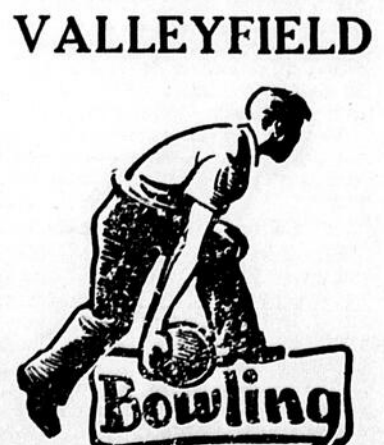
Sommaire
Première période
Aucun point.
Aucune punition.

Deuxième période
1—Bellerive — Gendron 12.50
Punitions: Monette et Joannette.

Troisième période
2—Bellerive — Gendron 6.40
3—Beatty — Legault (Leboeuf Tessier) 18.15
Punitions: Tessier et Leduc.
Arbitres: M. Leduc et Potter.

Les résultats de la semaine
Ligue de la Cité, dimanche, le 13 décembre—Royal 2, Bellerive 0; Diables Rouges 0, Beatty 3.
Lundi, le 14 décembre—Moco 2, Diables Rouges 2; Bellerive 2, Beatty 1.

Ligue Provinciale, dimanche, le 13 décembre—Joliette 9, St-François 4; St-Jérôme 10, Verdun 2; Valleyfield 4, Granby 3; Sherbrooke 15, Sault 2; Drummondville 5, Crémazie 3.
Mercredi, le 16 décembre—Sherbrooke 4, St-Jérôme 0; Valleyfield 1, Joliette 3; Granby 1, Drummondville 1.



E. GENDRON, prop.
Téléphone 454, 25, rue St-Laurent

BEAUHARNOIS

Assemblée de l'U.C.C.—Monseigneur Julien au Collège—Demandes de nouvelles industries—Le sport

Manufacture à Beauharnois

La Chambre de Commerce de notre ville recevait ces jours derniers une lettre d'une compagnie de Montréal en ce qui concerne l'érection d'une manufacture qui emploierait environ deux cents hommes. Notre ville a eu plusieurs demandes de la sorte depuis quelques temps et l'on croit qu'avant longtemps la nouvelle se réalisera. L'ancienne prison serait le site pour une telle manufacture.

Fanfare

L'on doit vous annoncer de nouveau que le Bingo et la rafle au profit de la fanfare aura lieu en la salle de l'Hôtel de ville samedi, le 19 décembre. Tous sont invités à venir encourager ce corps de musique qui rehausse notre ville par sa présence aux jours de fêtes. Il est aussi à noter que la fanfare a de grosses dépenses à faire le printemps prochain.

Accidents

En se rendant à sa demeure cette semaine, Mme Isaie Laberge s'est brisée un bras en tombant sur la chaussée.

Trois jeunes hommes étaient à patiner sur le fleuve mardi dernier quand la glace céda sous eux. Ils s'en tirèrent par un bain glacé.

Pèlerinage

Trois jeunes hommes de notre ville ont fait un pèlerinage à l'Oratoire St-Joseph. Ce sont MM. Georges, Arthur et Félix Monnière. Ils firent le trajet à pieds avec la résolution de ne pas fumer ni parler.

Club de goudet C. C. Beauharnois
Le club de goudet C. C. Beauharnois annonce à ses nombreux supporters qu'il est en marche de s'organiser pour la prochaine saison. Plusieurs pratiques eurent lieu au collège mais la température n'a pas permis de commencer les activités quoique l'organisation travaille avec ardeur à sa construction et surtout à la formation d'une équipe qui représentera dignement la ville. Nous sommes en mesure d'annoncer que l'équipe à date est assez formidable. En plus l'organisation réserve une très grande surprise au public pour sa première partie. Le club C. C. lance un défi à tout club amateur de la province.

Carnet Social

Mme Jos. Gendron était de passage à Valleyfield, dernièrement.
M. et Mme Alcibiade Billette et leur fils Simon, Mme Philibert Mallette et sa fille Eugénie ainsi que Mme Adolphe Mallette étaient en visite chez M. et Mme Oscar Primeau de cette ville.
MM. Roger Faubert, Adjudant St-Denis et René Laplante étaient de passage à Montréal, en fin de semaine.

Assemblée de l'U.C.C.

Lundi, le 14 décembre eut lieu, en la salle paroissiale, une grande assemblée de l'U.C.C. M. Jean-Baptiste Daoust, président, était accompagné de M. le secrétaire, Aldéric Hébert et de l'aumônier, M. l'abbé A. Sauvé. L'ouverture de l'assemblée se fit par la lecture de l'évangile et le secrétaire fit la lecture des minutes de la dernière assemblée, à laquelle assemblée M. J.-B. Daoust fut nommé président et M. A. Hébert, secrétaire. M. l'abbé Sauvé fit une allocation invitant tous les cultivateurs à aller à la retraite fermée en la maison du Christ-Roi de Châteauguay qui sera prêché spécialement pour les résidents de Beauharnois le 15 et 16 janvier. M. Sauvé parla aussi de l'ouverture de la Caisse Populaire et il insista que tous y déposent leurs épargnes. Vers la fin de l'assemblée plusieurs donnèrent des commandes au secrétaire pour des produits alimentaires.

Collège de Beauharnois

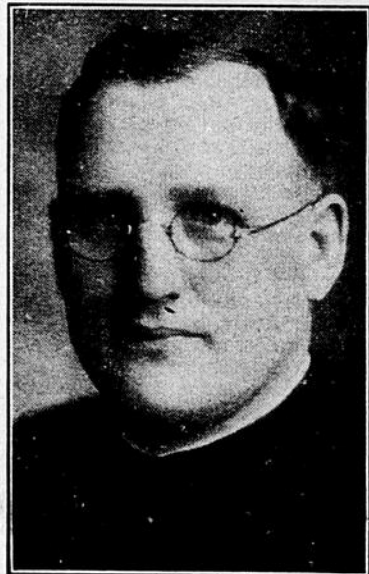
Son Excellence Mgr Oscar Julien des Pères Blancs et évêque de Nyassa, Afrique, était de passage en notre ville la semaine dernière. Il visita le collège accompagné de M. O. Bissonnette. Mgr Julien adressa la parole aux élèves et au personnel enseignant de la communauté et expliqua les bienfaits des missions et la tâche des religieux en Afrique. Tous l'écoutèrent très attentivement. Le Rév. Frère Coderre, c.s.v. lui offrit ses remerciements d'avoir bien voulu adresser la parole aux élèves.

Marché Royal

L'on doit vous annoncer que M. Ernest Parent a fait l'acquisition du Marché Royal.

Elections du comité des jeux

Les élèves du collège ont fait dernièrement les élections de leur comité des jeux. Les organisateurs sportifs du collège ont fait la reconstruction des équipes de goudet pour l'année scolaire 1936-37. Le Rév. Frère P. Rioux est le directeur des jeux. Nous donnons les noms de ceux qui forment parti de ce conseil: président, M. Philippe Lemay; vice-président, Louis Garnier; secrétaire, Bernard Gamache. Font parti du comité des jeux: directeur, Rév. Frère P. Rioux, c.s.v.; président, Louis Garnier; vice-président, Bernard Campbell; trésorier, B. Gamache; secrétaire, Y. Lemay; les conseillers sont: MM. Jean-Paul Rochon, Roger Gendron, L.-P. Primeau, Lucien Beaulieu, Eustache Boileau et Jean-Charles Marchand.



Le R.-F.-P. RIOUX, c.s.v., préfet de discipline et directeur des jeux au Collège de Beauharnois.

Chez les moyens

Frontenac: G. Primeau, capitaine; C. Cherrier, M. Bougie, J. Boyer, P. Mayer, P. Boyer, J. Dubois, A. Feeny, J. Martineau, et F. Chartrand.
Lévis: S. Leduc, capitaine; J.-C. Poirier, R. Dussault, J.-P. Prigent, R. Richard, J. Desnoyers, L.-P. Huot, M. Poissant, C. Gaston.
Salaberry: J.-C. Marchand, capitaine; J.-L. Marchand, B. Hébert, L. Reid, A. Daoust, M. Demers, J. Laplante, M. Mallette, P. Olivier.
Montcalm: C. Martin, capitaine; M. et A. Martin, Y. Bougie, M. Dugas, D. Vinet, C. Hamel, M. Vaillancourt, J. Desgroseillers et L. Tremblay.

Ligue des Grands

St-Viateur: L. Gagnier, capitaine; J.-P. Rochon, R. Gendron, F. Cartier, J.-M. Trudeau, B. Gamache, J.-Claude Léonard, L. Julien, L.-P. Primeau et M. Montpetit.

St-Clément: B. Campbell, capitaine; E. Boileau, G. Allard, H. DeLaplante, P. Lemay, A. Huot, J.-P. Dufour, G. Lecompte, L. Beaulieu, M. Marini.

Ligue des Petits

Ottawa: P.-E. Laurin, capitaine; L. Corriveau, L. Paquette, A. Dussault, A. Paquette, R. Morrisette, J. Létourneau, A. Leduc, V. Jalbert, R. Thibert.

Canadiens: J. Robitaille, capitaine; R. Dufour, F. Lemieux, H. Savard, N. David, A. Daoust, S. Beaulieu, M. Pelletier, F. Leboeuf.

Dollard: N. Caza, capitaine; G. Bergevin, F. Mallette, R. Laberge, J. Gendron, H. Lafond, R. Lecompte, G. Poissant, F. Durocher, P. Daig-neault.

Beauharnois: M. Lamoureux, capitaine; G. St-Amour, P. et L. Primeau, S. Reid, J.-P. Bélisle, J. Fortier, R. Marin, A. Leduc, R. Rous-selle.

La grande équipe du St-Viateur
Gérant: Rév. Frère P. Rioux; capitaine: L. Gagnier; B. Campbell, L. Beaulieu, J.-P. Rochon, G. Allard, E. Boileau, P. Lemay, J.-P. Trudeau, R. Gendron.

Les catholiques doivent

(suite de la page 10)

D'où la nécessité d'une réforme individuelle pour être des témoins authentiques et sincère de notre foi. D'où la nécessité d'un concours loyal et actif pour tous les catholiques sans exception à une profonde rénovation sociale selon les directives des papes.

D'où la nécessité urgente de christianiser la famille afin que la paroisse demeure encore et toujours le rempart de notre foi — la famille et la paroisse — quelles armes pour écraser définitivement le communisme.

"Comprendra-t-on, enfin, que l'action catholique n'est ni un parti politique, ni une coterie sociale. Qu'elle n'est autre que l'armée de ceux qui veulent être des catholiques agissants et non des catholiques morts, des catholiques de force et de courage, et non des catholiques humiliés et craintifs, des catholiques d'acier et non des catholiques de paille, des catholiques conscients des obligations de leur baptême, et non des catholiques toujours prêts à consentir les reniements et les apostasies indirectes, des catholiques en un mot, fidèles au Christ-Roi et qui veulent en faire reconnaître la royauté sur les couples politiques, commerciales et universitaires, aussi bien que dans les églises et dans les foyers." (Cardinal Villeneuve).

D'où l'urgence d'entrer jeunes et vieux dans les cadres de l'Action catholique, surtout vous les jeunes, qui m'entendez, dans les cadres de ces mouvements spécialisés qui apportent en leur fraîcheur chrétienne à tous les catholiques un message équilibré, lumineux et splendide.

Ce qu'il nous faut, ce sont des catholiques authentiques partout. Les communistes conscients auront beau jeu tant qu'il y aura des catholiques ordinaires qui ne sont en somme que des communistes inconscients, c'est-à-dire des catholiques qui se contentent d'un minimum de vertu et de décence qui prennent la place des saints et ne les remplacent pas.

Une honnêteté négative ne suffit pas pour faire de vous des hommes encore moins chrétiens.

Demandez-vous si vous ne faites pas un peu beaucoup le jeu des communistes sans-dieuistes.

Est-ce que vous vous penchez sur la misère de vos voisins, de vos frères comme le commande l'Évangile?

Est-ce que votre morale ne tient pas tout entière entre votre égoïsme inamovible et la crainte de la justice humaine?

Est-ce que vous n'êtes pas de ceux qui portent l'étiquette de Dieu depuis leur baptême et qui vivent sans Dieu la majeure partie de la vie?

Le christianisme est sans faute, mais vous ne l'appliquez pas, vous ne le vivez pas.

Et vous faites ainsi le jeu des Sans-Dieu.

Le sel affadi qui ne joue plus son rôle n'est bon qu'à être jeté dehors et foulé aux pieds.

Il dépend de vous que les communistes appliquent ou n'appliquent pas cette sentence.

Ne nous berçons pas de dangereuses illusions.

C'est avec beaucoup de justesse que l'on a écrit:

"Le monde, comme jadis le Sauvage au désert, se trouve en présence d'une option décisive".
Rome ou Moscou.

Va-t-il choisir la voie large du bonheur matériel, tracé par un communisme athée, considérer que l'unique raison d'être de l'homme est de créer des richesses et d'en jouir, sans aucune préoccupation supérieure; ou à l'exemple du Sauvage, va-t-il, au contraire, repousser le tentateur, comprenant qu'au-delà de ces biens matériels, qui ne sau-

D. SAUVE
M.P.P.

Assurances Générales,
89 Ch. Larocque,

Tél. Résidence 599
Bureau 378

Valleyfield, Qué.

raient donner à eux seuls le bonheur, il y a d'autres richesses, les réalités spirituelles, les seules, entendez-le bien, les seules qui soient capables de combler les désirs d'un être créé à l'image de Dieu.

Après cette conférence chaude-ment applaudie, la foule crie par trois fois, à la demande du conférencier: "Vive le Christ-Roi."

Dr O.-E. Caza

"Je remercie le président de la société Saint-Jean-Baptiste de m'avoir invité à remercier mon ancien confrère de collège avec lequel j'ai passé sept ans.

"Je croyais l'avoir bien connu. Je ne le connaissais pas. Je ne sais si ce sont ses voyages qui l'ont rendu si grand, ses études qui font qu'il est tant demandé des foules. C'est une révélation pour moi. Dans sa magnifique conférence, oubliant à dessein l'histoire ancienne du communisme depuis la "République" de Platon, pour mentionner le manifeste communiste de Marx et celui de Engel, il a parlé surtout de Lenine, du communisme d'aujourd'hui qui se présente avec une auréole religieuse, une mystique qui facilite son rayonnement et fait que le communisme devient rapidement international.

Les Chevaliers de Colomb

"Le conférencier a donné les moyens stratégiques de le combattre. Il les voit dans l'action catholique à laquelle s'adonnent la Société St-Jean-Baptiste et d'autres associations. Je lui en veux de n'avoir pas fait mention de l'oeuvre accomplie par les Chevaliers de Colomb. Je sais que je ne lui révèle rien en lui disant que Mgr Chaumont lors de l'assemblée du conseil de district de Montréal a demandé aux Chevaliers de continuer la lutte an-

Travailleurs mécontents à Beauharnois

A Beauharnois on se plaint de ce que M. Bourcier qui dirige les travaux de chômage n'exploierait que des "Union Nationale." Une lettre des chômeurs de cette ville nous parvient où il est dit qu'on a employé un chômeur de Châteauguay, arrivé avec cheval et tombereau, quatre bouchers de Beauharnois, un cultivateur, un marchand de légumes, un marchand de bois et deux boulangers qui peuvent vivre de leur commerce.

Les chômeurs se plaignent aussi de ce que le contremaître ait été payé, depuis le 12 octobre pour 56 jours de travail quand les chômeurs n'ont travaillé que 28 jours environ.

ticommuniste. Mgr Lamarche à Chicoutimi et Mgr Papineau à St-Jean ont fait des déclarations identiques.

"Je ne veux pas me plaindre mais dire le plaisir que nous avons eu à entendre le conférencier. L'auditoire vous a écouté avec sympathie. Je vous remercie au nom de tous. En mon nom je te félicite et je te remercie."

Le Dr Leduc remercia au nom de la Société tous ceux qui avaient contribué au succès de la soirée, spécialement le Dr et Mme Frappier.

DOW
OLD STOCK
ALE 35

CA VAUT UNE
BIÈRE
DOW
OLD STOCK

FONDÉE IL Y A 146 ANS